

PARIS, le 10 janvier 1998.

N° X /DEF/CID/Groupe B3

Officier traitant

LCL Pattin

Tel : 01 44 42 93 56 23

Fax : 01 44 42

BP 46

00445 ARMEES

COMPTE RENDU

d'ETUDE DIRIGEE

Objet :

Le Maghreb

Pièces jointes :

Fiche de séance n°1

Fiche de séance n°2

Fiche de séance n°3

Fiche de séance n°4

Annexes des fiches de séances

Plans du Maghreb

Bibliographie

Articulée autour de quatre séances échelonnées entre le 5 et le 19 décembre 1997, cette étude dirigée était placée sous la direction de Madame Nicole GRIMAUD, diplômée de l'IEP de Paris et titulaire d'un doctorat d'état en sciences politiques.

Le déroulement général des séances a respecté à chaque fois les directives initiales. Ainsi après un exposé introductif du chargé de cours suivaient les exposés, sur un thème particulier, des officiers-stagiaires préalablement désignés. Ensuite Mme GRIMAUD développait éventuellement le sujet puis un débat s'établissait au sein du groupe.

Les comptes rendus de séances figurent en pièces jointes et présentent, dans leurs annexes, les canevas des différentes présentations. Chaque séance s'est articulée autour d'un thème qui en constituait également le titre:

- séance du 5 décembre: " Le Maghreb central "
- séance du 12 décembre: " Les ailes du Maghreb, les relations intermaghrébines "
- séance du 18 décembre: " L'islamisme "
- séance du 19 décembre: " Le Maghreb et le monde "

Les deux premières séances ont été mises à profit pour faire un point de situation non exhaustif sur les cinq pays appartenant au Maghreb ( Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie ) et sur l'Union du Maghreb Arabe.

Les deux cours suivants ont concerné d'une part, l'islamisme, et d'autre part, le Maghreb vu sous l'angle international, avec en particulier le conflit du Sahara Occidental, l'ancrage à l'Europe et les problèmes de sécurité extérieure. En ce qui concerne l'islamisme ont été analysés, le coup d'arrêt en Tunisie, la dérive en Algérie, les dangers au Maroc et en Libye, et le cas particulier de la Mauritanie.

## 1.-Les principaux enseignements

### 1.1.-sur les pays du maghreb

Le Maghreb présente de grandes diversités, mais rassemble quelques caractéristiques communes.

Il est en pleine mutation et cette amorce de mutation se traduit par une grande fragilité des Etats ( l'Algérie étant actuellement le plus fragile ).

Pour réussir cette mutation nécessaire, une opposition laïque capable de proposer des solutions alternatives crédibles fait aujourd'hui défaut. Cette absence d'opposition conjuguée au manque de relais intermédiaires d'opinions, tels que les syndicats, et de canaux d'expression, pénalise sérieusement les pays et explique en partie la montée de l'islamisme ( il n'y a pas en fait de " soupape de sécurité " ).

La région affiche un fort taux de chômage qui touche spécialement les jeunes, même les jeunes diplômés. Ce chômage s'explique notamment par un ralentissement de la croissance économique, lui-même fortement lié à l'augmentation de la population. Ce pourcentage élevé de chômeurs, surtout chez les jeunes, entraîne simultanément la montée de l'intégrisme musulman et l'inflation des charges sociales que doivent supporter les Etats.

Ces pays sont toujours de tradition agricole et leurs productions restent soumises aux variations climatiques. La gestion de l'eau, entre l'utilisation des barrages, l'irrigation agricole et la consommation de la population, est un souci permanent des gouvernements maghrébins.

A l'exception de la Lybie, peu peuplée, qui bénéficie toujours d'une réelle " rente pétrolière ", les difficultés financières des pays du Maghreb les ont amenés à faire appel au FMI et à définir avec lui des PAS.

La réforme des économies s'impose du fait de la mondialisation, c'est incontournable. L'industrie reste la valeur la plus sûre de développement. Elle est cependant liée aux capitaux et investissements étrangers, lesquels n'arriveront que dans des pays stables politiquement et possédant un marché disponible, c'est-à-dire dont les monnaies sont convertibles.

Enfin pour pouvoir croître économiquement, le marché doit être le plus grand possible. L'unité et l'union économique de ces pays sont donc plus que souhaitables.

Ainsi le partenariat avec la Communauté économique européenne, sous réserve du respect des droits de l'homme d'une part, et d'autre part d'une économie de marché ( libérale ), peut être aussi une voie vers le chemin de la réussite.

Mais l'aspiration populaire à la démocratie est faible, car il s'agit d'une notion abstraite. L'exigence de justice est par contre présente. Leur approche du temps n'est en rien comparable avec celle de la culture latine ou européenne. Le Maroc, par exemple, semble avoir l'éternité devant lui.

Il en est ainsi de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) créée en février 1989 et qui se heurte toujours à des problèmes issus du dessin des frontières établi lors de la colonisation. Les difficultés relationnelles entre le Maroc et l'Algérie (conflit du Sahara Occidental) apportent une première explication à l'échec de l'UMA, une deuxième étant l'attitude de Kadhafi. La troisième raison de la panne de l'UMA tient au faible volume des échanges commerciaux entre pays maghrébins.

L'absence de convertibilité des monnaies contribue à l'échec de cette tentative de regroupement régional. Le dernier sommet remonte à 1994 et le processus semble être complètement en panne. Cela empêche le Maghreb de se montrer uni et donc efficace lors de ses négociations économiques avec l'Union Européenne qui aimerait pourtant en faire un partenaire.

## 1.2.-sur L'islamisme

### 1.2.1.-En Tunisie

Si le pays apparaît comme une oasis de calme et de stabilité, c'est le résultat d'une politique volontariste du président Ben Ali et de ses prédécesseurs. Ils ont réussi à assurer un développement économique malgré des ressources naturelles très faibles, et à se prémunir des dangers de déstabilisation constitués par l'action des partis islamiques sur la modernisation de la société tunisienne.

Entre 1956 et 1989 différentes périodes se sont succédé, et ont vu la mouvance islamiste, interdite tout d'abord, puis autorisée et essayer de se développer, y compris par le compromis avec les autorités. Mais à partir de 1989, en choisissant une politique de violence, les islamistes donnent l'occasion au président Ben Ali de recourir à la répression sans passer pour un dictateur. Il parvient à éradiquer le mouvement et prolonge son action en s'appuyant sur le code du statut personnel (que les islamistes rejettent mais que la population suit) et en apportant une réponse globale et non sélective au problème islamiste.

Il s'attaque à toutes les causes sur lesquelles l'islamisme se construit, à savoir, la pauvreté, l'analphabétisme, et le vide culturel et religieux, et empêche ainsi les islamistes de s'infiltrer dans la société.

Aujourd'hui les islamistes tunisiens sont soit à l'étranger, soit en prison, et leur leader Ghannouchi est exilé à Londres.

### 1.2.2.-en Algérie

Le pays a commis l'erreur d'emprunter à court terme en spéculant sur une reprise rapide des cours du pétrole, qui ne se produira pas. L'Algérie a alors été très vite asphyxiée par la dette entre 1986 et 1994. Son économie déséquilibrée, sa politique sociale a brusquement chuté. Dès lors la population a perdu confiance envers le gouvernement d'autant plus qu'il s'est produit une aggravation de la pauvreté déclenchant une explosion de l'islamisme.

L'islamisme s'empare du champ social en quadrillant les populations grâce à des organisations caritatives et en y déployant son prosélytisme.

Dès lors les bases d'une crise longue et profonde étaient jetées. Elle est parvenue à une extrême violence par une sorte de fuite en avant dans les deux camps : le pouvoir et les islamistes.

Le pouvoir, affaibli par des divisions de clan, n'a pas su encore apporter de réponse à la " stratégie "des islamistes.

Quant aux islamistes, ils se sont radicalisés et aujourd'hui des bandes rivales s'entretuent.

La religion apparaît de plus en plus comme un prétexte à des tueries entre deux ennemis mutuellement infiltrés où bandes rivales se déchirent, milieux militaires s'opposent entre eux, et vendettas claniques et familiales se superposent aux luttes politiques.

La dérive engendrée est particulièrement violente et en tout état de cause, le conflit actuel n'a plus qu'un prétexte religieux.

### 1.2.3.-Au Maroc

L'islam se radicalise à la fin des années 1970 tout en se développant dans le milieu étudiant. Le pouvoir marocain décide alors de procéder à une assimilation positive du " réveil islamique ", en appliquant une politique de contrôle et de restructuration dans les domaines politique, administratif, religieux et éducatif.

La voie médiane adoptée par le pouvoir marocain qui repose sur une ouverture concertée et une fermeté calculée a permis jusqu'à présent d'accompagner la montée de l'islam sans crise majeure.

L'avenir est très lié à l'action du nouveau gouvernement, attendu pour janvier 1998.

#### 1.2.4.-En Libye

L'islamisme semble s'y radicaliser mais le pouvoir accentue parallèlement la répression. Même si les islamistes sont la principale force d'opposition, ils ne présentent pas aujourd'hui, de véritables dangers pour le pouvoir. Les maquis ne sont plus actifs et les mouvements sont très localisés en Cyrénaïque. De plus, ils sont limités, liés à la dynastie Senoussi et totalement sous contrôle.

Aucun réel danger de renversement de KHADAFI.

#### 1.2.5.-En Mauritanie

Les mouvements, actifs depuis 1978, y sont principalement alimentés par les expulsés de Tunisie, d'Algérie et d'Égypte. Ils s'appuient essentiellement sur les problèmes ethniques du pays ( Noirs... ), et connaissent un certain succès puisqu'ils agissent sur les 50% de la population qui est urbanisée et sur celle des bidonvilles qui s'y sont formés.

La réaction du gouvernement ne s'est manifestée qu'en 1994, mais la répression a été molle et de courte durée.

De même qu'en Libye, ces mouvements ne représentent pas encore de réels dangers pour le pouvoir en place, mais le germe existe et pourrait se développer si l'économie du pays ne progresse pas rapidement.

### 1.3.-sur Le Maghreb et le Monde

#### 1.3.1.-Le conflit du Sahara Occidental

Ce conflit est complexe et n'a pas encore trouvé d'aboutissement. Après que la Mauritanie ait baissé les bras devant le Maroc, chaque partie (Maroc, Front Polisario-Sarahouis) se réfère à l'article de la chartre des Nations Unis qui l'arrange.

Un référendum dont la date, selon des informations récentes, pourrait être le 8 décembre 1998, a été imposé au roi du Maroc.

Le résultat de ce référendum est totalement incertain à cause de la grande versatilité des sarahouis sujets aux influences diverses.

Si le Maroc gagnait ( maintien d'un Sahara Occidental sous la coupe de Rabat ), il est vraisemblable qu'une migration importante aurait lieu vers cette région qui pourrait connaître alors une bonne dynamique. Les Sarahouis hostiles à une intégration marocaine auront alors le choix, soit de rester à Tindouf ( en territoire algérien ), mais les algériens n'y tiennent pas, soit d'aller en Mauritanie, ou aux Canaries, ou à Cuba où certains ont fait leurs études.

### 1.3.2.-La sécurité extérieure des Etats du Maghreb

Aucune menace sérieuse extérieure ne pèse sur ces Etats, même si subsiste le problème entre la Libye et les USA.

La véritable menace vient de l'intérieur avec une lutte contre l'intégrisme islamique. La priorité va donc vers les forces de maintien de l'ordre, même si les forces armées restent un sujet de préoccupation des dirigeants car la méfiance est inscrite dans le comportement de ces pays.

Ainsi la sécurité extérieure du Maghreb ne se joue finalement qu'entre ces cinq pays eux-mêmes. Il reste improbable qu'il y ait un conflit entre eux, ou alors il resterait à un niveau de faible intensité.

Le traité de l'UMA prévoit d'ailleurs qu'une " agression contre l'un serait une agression contre tous ". En réalité cette solidarité écrite est peu voyante.

### 1.3.3.-L'amarrage du Maghreb à l'Europe

Les racines de la relation entre ces deux entités s'inscrivent dans l'histoire passée. Certes, la recherche d'un développement plus harmonieux, s'impose dans le cadre de la mondialisation de l'économie. Toutefois cet espace doit reposer sur des principes fondamentaux acceptés par tous. Il s'agit en priorité du respect des droits de l'Homme, d'une certaine conception de la démocratie et de l'acceptation de l'économie de marché.

Cette action est menée en ordre dispersé, en raison des difficultés des cinq pays maghrébins à parler d'une même voix.

## 2.-conclusion : une PROBLEMATIQUE QUI DEMEURE

Au Maghreb, la diversité continue de l'emporter sur l'unité. Les cinq Etats de cette région obéissent toujours à des logiques et des règles qui leur sont propres.

L'Union du Maghreb Arabe existe bien sur le papier, mais s'avère en réalité être en panne, alors qu'elle constituerait l'espace régional ad-hoc à l'heure de la mondialisation.

Toute la problématique du thème de l'étude reste donc valable.

Avec la montée de l'intégrisme, la principale menace n'est pas d'ordre extérieur mais bien intérieure. L'avenir repose sur le comportement des islamistes.

Deux questions peuvent nous permettre de nous éclairer.

Un dialogue est-il possible avec les intégristes?

Il est rendu difficile par la dualité qu'ils présentent et qui les rend peu fiables. En effet, lorsqu'ils se trouvent en position de faiblesse, les islamistes acceptent de rentrer dans le jeu de la modernité et de la démocratie, mais dès qu'ils se sentent en position de force, ils cherchent à imposer leur loi en usant de tous les moyens, et essentiellement la violence.

Ces deux attitudes sont érigées en tactiques et sont employées indifféremment par les mêmes personnes. Dès lors quel chef d'Etat peut prendre le risque d'intégrer de tels hommes alors qu'à tout moment ils peuvent basculer d'une attitude conciliante à celle de la violence?

En conséquence la situation en Algérie présente-t-elle un danger pour le Maghreb ou au contraire a-t-elle un effet dissuasif?

L'avis de Mme Grimaud penche plutôt pour un effet dissuasif, d'autant plus que les médias des autres pays n'hésitent pas à montrer les méfaits de la guerre civile qui s'y déroule avec une réelle efficacité visuelle.

L'interrogation vient surtout de l'influence que pourraient avoir les islamistes algériens qui se réfugieront en Libye ou en Mauritanie en cas d'échec en Algérie.

# FICHE de SEANCE n°1: LE MAGHREB CENTRAL

Rédacteur: CBA(TA) Salaün

Diplômée de l'IEP de Paris, titulaire d'un doctorat d'état en sciences politiques, Madame GRIMAUD est une spécialiste du Maghreb. Elle a en outre animé des cours à l'INALCO et écrit deux ouvrages portant sur la Tunisie et l'Algérie.

La séance, après une intervention préalable de Madame GRIMAUD, s'est divisée en trois parties. Chacune d'entre elles s'est organisée autour d'un des pays qui composent le Maghreb central. Pour chaque pays, l'étude s'est décomposée en un exposé de présentation d'une quinzaine de minutes fait par un officier stagiaire suivi de compléments apportés par Madame GRIMAUD et complété par d'éventuelles questions. La trame de ces exposés introductifs est disponible dans les annexes jointes à cette fiche de séance.

## INTRODUCTION

Malgré sa grande diversité, on peut trouver des caractéristiques communes aux trois nations qui le composent : Maroc, Tunisie et Algérie.

- Cette partie du monde est en début de mutation, cette amorce de mutation se traduit par une grande fragilité des états. Pour réussir cette mutation nécessaire, une opposition laïque capable de proposer des solutions alternatives fait aujourd'hui défaut. Ce manque d'opposition conjugué au manque de relais intermédiaires d'opinion, tels que les syndicats, et de canaux d'expression pénalise fortement les pays et peut expliquer en partie la montée de l'islamisme.
- Cette région se caractérise par un chômage important. Ce taux est particulièrement élevé chez les jeunes et même chez les diplômés. Ce chômage s'explique en partie par un ralentissement de la croissance économique elle-même fortement corrélée à l'augmentation de la population. Ce pourcentage élevé de chômeurs, surtout chez les jeunes, entraîne simultanément la montée de l'intégrisme musulman et l'augmentation des charges sociales que doivent supporter les états.
- Ces pays sont des pays de tradition agricole profonde. Ils sont donc particulièrement soumis aux variations climatiques qui jouent un rôle majeur dans la production et donc sur les chiffres de la croissance économique. La gestion de l'eau entre l'utilisation des barrages, l'irrigation agricole et la consommation de la population est également un souci important des gouvernants maghrébins.
- La réforme des économies rendue nécessaire par la mondialisation apparaît incontournable. Les crises de financement qu'ont rencontrées les pays du Maghreb se sont traduites par des ajustements structurels importants. L'industrie, compte tenu des incertitudes de production agricole, reste la valeur la plus sûre de développement. Elle est toutefois liée aux capitaux et investissements étrangers qui n'arriveront que dans des pays stables politiquement. De plus, pour pouvoir croître économiquement il faut disposer d'un marché le plus grand possible. L'unité et l'union économiques des trois pays est donc plus que souhaitable. Le partenariat avec la communauté économique européenne, sous réserve du respect des droits de l'homme, est également une voie sur le chemin de la réussite.

## 1) LE MAROC

Les compléments ont essentiellement porté sur les aspects de la vie politique marocaine depuis 1992.

- 1992 : réforme de la constitution qui renforce et accroît les pouvoirs du premier ministre.
- 1993 : élections législatives remportées par l'opposition mais dont les résultats ont été en partie gommés par le jeu des élections à suffrage indirect.
- 1994 : libération de tous les prisonniers politiques.
- 1997 : élections législatives, participation officielle de 58,3%. La chambre a été cette fois entièrement élue au suffrage universel. Elles semblent s'être déroulées de façon satisfaisante. Elles ont entraîné une recomposition politique du pays. Trois blocs de tailles sensiblement égales émergent : le bloc démocratique (partis de gauche), le parti du Centre (contrôlé par la famille du roi) et un dernier bloc que l'on pourrait qualifier de parti de l'administration. Le scrutin a montré les limites de la gauche qui n'a pas créé de listes uniques et donc a dispersé ses voix. Les petits partis se partagent les derniers sièges restants. Toutes les options de composition sont offertes pour la composition du gouvernement. Il semblerait néanmoins que l'on s'oriente vers une alternance contrôlée pour éviter tout dérapage notamment sur le plan économique. Ce système permettrait d'accoutumer l'opposition à l'exercice du pouvoir. Ce gouvernement sera nommé en février 1998.
- Le souhait du roi serait d'ailleurs d'instaurer un système politique comparable à celui de la Grande-Bretagne fonctionnant avec deux partis alternatifs.

## 2) L'ALGERIE

Le modèle algérien est issu à la base d'une légitimité historique obtenue par les armes. Puis le modèle a évolué vers une société étatique préconisée par Boumediène. Cette évolution qui demandait de gros sacrifices de la part de la population a causé de grandes désillusions. Après cet échec, deux alternatives se sont donc offertes à l'Algérie : la légitimité démocratique ou la légitimité religieuse. C'est la première solution que cherche à mettre en oeuvre le pouvoir en place.

- Malgré le raté que représente l'annulation des résultats du scrutin de 1991 favorables aux islamistes, un processus de démocratisation est en route.
- La constitution de 1989 a autorisé le multipartisme. Cependant le passage à la démocratie souffre d'un manque de pouvoir, de projet politique et de connaissance des affaires.
- La personnalité de la nation algérienne est totalement à reconstruire. Ce fait est d'autant plus dramatique que ce pays a toujours été obnubilé par l'unité et l'unification. Mais cette unité forcée a été ratée et a mené le pays vers ce qu'on pourrait appeler une guerre civile (50000 morts depuis 1992).
- L'outil de production et les installations administratives ont été sabotés ou détruits par les intégristes. Le bilan global conduit à des dégâts estimés à 2 milliards de dollars ainsi qu'à une chute importante de la production industrielle. Le pays sombre dans la régression économique peu à peu.
- Deux directions sont actuellement suivies pour tenter d'éradiquer cette situation :

- un processus de reconstruction politique ayant pour but de vider le FIS de son contenu en admettant dans la coalition gouvernementale des islamistes modérés.

- une conduite ferme vis à vis des intégristes : arrestations massives, création de milices et gardes communales et équipement des forces de sécurité en matériels de lutte antiterroriste.

### 3)TUNISIE

Le passage à l'économie privatisée se fait à petite vitesse. Il faut dire que le pays a subi en 1986 un plan d'ajustement structurel sans rééchelonnement pour des raisons liées essentiellement à l'histoire du pays. La prospérité du pays est limitée et depuis 1993 le déficit énergétique se creuse. La Tunisie est peu dotée en réserves d'hydrocarbures à tel point qu'elle doit en importer pour satisfaire ses besoins.

Sur le plan politique, il convient de s'attarder un peu sur la personne du président Ben Ali. ancien saint-cyrien, c'est un policier dans l'âme. Il est un adepte convaincu du renseignement. Après avoir écarté Bourguiba, il a certes supprimé la présidence à vie mais s'est octroyé trois mandats successifs. Enfin il est loin d'avoir tenu toutes les promesses faites lors de son accession au pouvoir.

De façon plus générale, il n'y a pas de parti unique mais un parti dominant, le Destour, qui est celui de Ben Ali. Le Destour dispose d'ailleurs des moyens de l'Etat.

Le système est en train d'évoluer en autorisant d'ailleurs l'opposition à disposer d'une représentation nationale et locale de 20% dans les différentes instances dans le cas où ses scores y seraient inférieurs. Parallèlement, la procédure de retrait des passeports est désormais du ressort de l'autorité judiciaire.

### QUESTIONS

1- Quels sont les liens qui existent entre ces trois pays? Ce sujet sera abordé lors de la séance prochaine.

2- Pourquoi le Maghreb se limite t'il à cinq pays? C'est un ensemble viable à quatre pays. Il se trouve que la Mauritanie a demandé à y être rattachée.

3- Quelle est la situation touristique au Maroc? Le tourisme était en chute jusqu'à cette année mais depuis 1997 les indicateurs sont à la hausse.

### CONCLUSION

En guise de conclusion, Madame Grimaud a apporté une précision sur l'approche qu'ont ces différents pays de la notion de temps. Le Maroc semble avoir l'éternité devant lui alors que la Tunisie est un pays beaucoup plus pressé.

## ANNEXE 1

### PRESENTATION DU MAROC

(par le CBA(TA) Salaun)

Le Maroc est le plus favorisé des pays d'Afrique du Nord. Européen par sa structure et son climat, africain par les influences sahariennes c'est une terre de contacts et de contrastes. On peut le définir comme une liaison entre les deux parties de l'Eurafrique. Troisième pays francophone du monde, il est aussi une des deux monarchies du continent africain. C'est un état en pleine mutation qui doit faire face à de nombreux challenges tant sur le plan économique que social ou politique.

## 1) GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Relief : un vaste amphithéâtre montagneux tourné vers l'ouest. Des chaînes montagneuses dépassant les 4000 m par endroits, des plateaux intermédiaires et des plaines en bordure de mer. Des communications difficiles avec les états voisins du fait du relief et du désert. De facto, le pays est naturellement ouvert à l'ouest et dispose de deux façades maritimes.

Hydrographie : un pays riche en eau grâce à ses massifs montagneux qui constituent un château d'eau naturel. Quelques fleuves longs et à pente raide et gros débits permettent la production d'énergie.

Climat : le climat peut être qualifié de méditerranéen. Il se décompose en deux saisons (6 mois européen, 6 mois saharien). L'influence de la mer et l'altitude viennent moduler ce climat selon les zones.

Végétation : elle est essentiellement méditerranéenne avec en plus des forêts en montagne et le désert au sud du pays.

## 2) HISTORIQUE

L'histoire du Maroc apparaît comme une succession d'influences diverses qui laisseront des traces dans le pays. Il faut également voir dans la géographie physique du pays certaines explications : la dualité plaines/montagnes mais aussi son quasi-isolement du reste du continent africain.

On peut globalement décomposer grossièrement l'histoire marocaine en six phases inégales dans leur durée.

La période antéislamique : Cette période est caractérisée par l'influence phénicienne qui perdurera pratiquement un millénaire. Ensuite après la destruction de Carthage, Rome occupera une grande partie du pays et cette influence ira jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle environ.

L'islamisation : Faisant suite à quelques expéditions de pilliers arabes, l'arrivée de l'Islam au Maroc sera très progressive. Malgré le soulèvement des berbères au 8<sup>e</sup> siècle, le Coran est demeuré au Maroc et avec lui l'union des pouvoirs religieux et civil. Retournant à sa vocation tribale, le Maroc se fractionne en de multiples groupes. La création de la ville de Fès marquera le point de départ de la naissance d'un embryon d'état marocain.

L'empire ibéro-marocain : au 11<sup>e</sup> siècle une tribu venant du sud envahit le Maroc et fonde Marrakech. Leur conquête se prolonge jusqu'en Espagne et en 1086 ils contrôlent toute l'Espagne musulmane. Parallèlement ils étendent leur domination vers le sud au Soudan, au Sénégal et au Niger occidental. Le Maroc devient donc une province de ce vaste empire. Un vigoureux effort d'organisation administrative et économique est alors mené. Mais, confrontée à la reconquête chrétienne d'une part en Espagne et à la perte de contrôle des routes sahariennes d'autre part la dynastie almohade s'effondre au bout d'un siècle. La fin de cette période verra l'émergence de vellétés ibériques sur le Maroc notamment de la part des portugais(1435).

Les relations avec l'Europe : la chute des principales places fortes musulmanes en Espagne et les entreprises portugaises ont entraîné le reflux des populations et le retour du Maroc vers son isolement continental. A partir du 16<sup>e</sup> siècle tant pour des raisons économiques que pour des raisons militaires les sultans marocains vont tisser des relations successives avec les grands pays européens. Tour à tour espagnols, britanniques français et même italiens et allemands au début du 20<sup>e</sup> siècle tenteront de marquer de leur empreinte le pays. Cette période s'achèvera en 1912 avec la conférence Fès qui établit un protectorat français au Maroc.

Le Protectorat (1912-1956) : la plus grande partie du pays est alors administrée par la France par le biais d'institutions basées sur la dualité; Le sultan délègue ses pouvoirs temporels à un résident de France nommé par le gouvernement français. C

e résident dirige l'administration, promulgue les lois et représente le pays devant l'étranger. La première période du protectorat sera marquée par la pacification du pays menée par les troupes françaises sous la conduite de chefs prestigieux. Puis, à partir de 1930 on voit émerger un nationalisme marocain qui va évoluer lentement jusqu'à se voir cautionner officiellement par le sultan en 1947. Dès lors l'évolution est inéluctable, le sultan réaffirme sa volonté d'indépendance en 1952 et le processus se conclut en 1956 par le transfert des pouvoirs à l'état marocain.

Du protectorat à nos jours : la première période (56-75) se caractérise par quatre phases successives qui sont la reconstruction de l'état et la restauration de la monarchie, l'établissement d'un régime de monarchie constitutionnelle et le régime d'exception avec retour à la normale. Au cours de cette période Hassan II devient roi (1961) et dote le pays d'une constitution organisée autour de la royauté, du parlement et du gouvernement. Cette période sera marquée par une coopération efficace avec la France et surtout la rivalité avec l'Algérie.

La deuxième période voit une détente politique engendrée en grande partie par le choc patriotique de l'annexion du Sahara occidental. En 1976 et 1977, les institutions se mettent en place au niveau local, régional et national. Cependant, les difficultés allaient ressurgir dès 1984 autour d'une opposition organisée. Les élections de 1993 ont laissé une place certaine à l'opposition provoquant ainsi un renouvellement politique du pays.

### 3) POPULATION

La population marocaine compte aujourd'hui environ 32 millions d'habitants. Son taux de croissance est de 3% par an et laisse présager un chiffre de 36 millions pour l'an 2000. C'est une population jeune dont la moitié a moins de quinze ans.

La densité de population est de 38h au km<sup>2</sup> mais compte tenu de la géographie physique du pays, ce chiffre n'a pas une grande signification.

Les différents groupes sont par ordre d'importance les Berbères et les Arabes. Ces deux populations ont pour ainsi dire fusionné et constituent la majorité de la population marocaine. Des petits groupes de faible volume complètent ce tableau à savoir des noirs d'origine soudanaise, des juifs (20000) et des européens (70000).

Quelques données sont importantes pour situer la population :

C'est une population en cours d'urbanisation car la moitié de la population réside dans des villes. Casablanca regroupe à elle seule 15% de la population totale.

L'émigration est importante puisque plus de deux millions de marocains résident à l'étranger dont la majorité en Europe (800000 en France).

Malgré un gros effort en faveur de la santé publique et de l'éducation, le taux de scolarisation atteint à peine 50% et le taux d'analphabétisation de la population reste très élevé.

Enfin, cette population est en pleine évolution parallèlement à la société. Affranchissement de la femme, diminution de la polygamie, affaiblissement de la tribu, urbanisation et syndicalisme pourraient être des indicateurs d'évolution. Le taux de chômage est de 20% de la population active.

L'essor important de la population et la dynamique de rajeunissement sont des facteurs d'importants problèmes sociaux et économiques pour les années à venir.

#### 4) ECONOMIE

Agriculture : Elle se partage entre deux types, une agriculture traditionnelle qui occupe la moitié des terres cultivées, une agriculture moderne en cours de développement.

Le développement de l'hydraulique au niveau local et national (grands barrages et irrigation) a représenté un effort considérable notamment au plan budgétaire.

Le Maroc est un pays essentiellement céréalier, les cultures céréalières représentent près de 60% des terres. Les ressources en eau et le climat du pays donnent au Maroc une vocation horticole qui se concrétise essentiellement dans le domaine des fruits et légumes. Le Maroc est un des premiers pays agrumicoles au monde. L'élevage représente un tiers de l'activité agricole du pays. Le bétail est de qualité médiocre, l'essentiel du cheptel est composé d'ovins et de caprins.

Deux problèmes pèsent sur le domaine agricole la dépendance alimentaire qui va croissante avec l'augmentation de la population et le déficit chronique de la balance agricole.

La Pêche : Malgré une importante zone côtière, la pêche est peu développée. L'armement est en cours de modernisation même si la pêche reste artisanale. Les eaux de la zone économique sont particulièrement poissonneuses mais cette ressource est le plus souvent exploitée par d'autres nations.

Il faut noter que l'élargissement de la CEE a porté également un coup rude à ces deux secteurs, des négociations avec la communauté pourraient permettre de trouver des solutions.

Industrie et Ressources naturelles : L'exploitation des ressources minières est assez récente. Le sous-sol renferme certaines matières : les phosphates sont l'appoint providentiel de l'économie (35% des exportations). Fer, plomb, cobalt et manganèse complètent les minerais exploités.

Des ressources carbonifères et pétrolifères existent également dans le pays.

Au niveau industriel, l'artisanat représente une part importante de l'activité nationale surtout dans deux domaines : textile et cuir. Grâce au développement du tourisme cette activité a pu être relancée.

Le pays est assez pauvre en industries de base et malgré un effort de déconcentration, la zone de Casablanca regroupe la plupart des activités industrielles du pays. Les industries principales sont essentiellement regroupées dans les domaines textile, alimentaire (conserveries) et bâtiment. Des industries diverses sont en cours de développement (chimie, automobile ...).

Le processus d'industrialisation est encore récent. Il bénéficie d'une croissance forte mais reste fortement contraint par un déficit extérieur important. Un ancrage vers l'Europe devrait pouvoir dynamiser l'économie avec notamment l'ALE.

## 5) PERSPECTIVES

En guise de conclusion et dans le but de lancer le débat sur le Maroc actuel et son avenir, quelques pistes peuvent être explorées :

- l'application d'une politique cohérente d'ouverture économique.
- le règlement des problèmes structurels et organisationnels du pays et de son administration.
- l'éradication des activités illicites tolérées jusqu'ici.
- la maîtrise du phénomène de montée de l'islamisme.
- le difficile problème que risque de poser la succession d'Hassan II.
- 

## ANNEXE 2

## L'ALGERIE

(par le LCL Chater)

1/ Présentation de l'Algérie :

Avec 1200 km de côtes de la rive Sud de la méditerranée et une superficie de près 2 400 000 km<sup>2</sup>, l'Algérie occupe une position stratégique qui fait d'elle à la fois la clé de voûte du Maghreb , mais aussi le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

1-1/ Rappel historique :

Peuplée par les berbères ,l'Algérie antique est sous l'influence des civilisations phéniciennes et carthaginoise . Massinissa y fonda un royaume numide puissant qui passe sous domination romaine après la défaite de Joughourta (105 av.JC).

Le pays forme une province prospère et largement urbanisée(ex.Timgad).

Chrstianisé au 2 siècle, il est dévasté par les vandales au 5 siècle et reconquis par Byzance en 533. En 1518, appelé par les algérois, le corsaire turc Barberousse chasse les espagnols établis dans les ports et dans des comptoirs. Il place Alger sous souveraineté ottomane.

Gouvernée par des Deys à partir du XII siècle, la ville devient capitale d'un Etat autonome.

La conquête coloniale Française est entreprise en 1830 . Après qu'Alger fut prise et après une période d'hésitation quant aux intentions du conquérant qui durèrent jusqu'en 1839, la guerre est totale et l'Emir Abdelkader oppose à la France une résistance farouche qui s'acheva avec sa défaite en 1847. Le pays est entièrement occupé et il s'y installa une colonisation de peuplement.

Développé à partir de 1930, un mouvement national particulièrement profond et déterminé aboutit au déclenchement le 1 novembre 1954 d'une guerre de libération nationale qui s'est soldée plus de sept années plus tard par les accords d'Evian de mars 1962 et l'indépendance en juillet de la même année .

En septembre 1962, Ahmed Benbella prend la tête du premier gouvernement de l'Algérie indépendante pendant trois ans au nom d'une révolution socialiste, populaire et tiers-mondiste.Il est renversé et remplacé en juin 1965 par Houari Boumediène qui a incarné un modèle de developpement étatiste privilégiant l'industrialisation à marche forcée et le non-alignement au plan extérieur .

A sa mort, en décembre 1978, Chadli Bendjedid candidat unique du parti unique, est élu président de la république en février 1979 et conserva le pouvoir jusqu'à sa démission en janvier 1992 qui mit fin au mode de gouvernement à parti unique.

Avec la vacance présidentielle constatée et déclarée, un Haut Comité d'Etat a été instauré. Successivement présidé par Mohamed Boudiaf et Ali Kafi, ce dernier céda la place à Liamine Zéroual ,lors de la conférence du dialogue nationale, pour gérer une période de transitoire .

Le 15 novembre 1995, lors d'elections pluralistes, Mr Zeroual fut élu Président de la République pour une durée de 5 ans.

#### 1-2/ Population et Organisation/administration :

En 1996, la population Algérienne est estimée à 28 millions d'habitants avec un taux de croissance annuel moyen de 2,7%. On estime que la population devrait atteindre 33 millions d'habitants en l'an 2000 et 50 millions en 2025.

Administrativement, le pays est organisé en 48 Wilayate(circonscription administrative territoriale correspondant au département) chacune sous la direction d'un Wali(préfet) nommé par le gouvernement.L'ensemble des wilayate comptent au total 1540 communes administrées par des assemblées populaires communales élues .

## 2/ POTENTIEL ECONOMIQUE :

### 2-1/ Ressources Hydrocarbures et industries pétrochimiques :

- Pétrole et Gaz : Les réserves initiales en place prouvées sont évaluées à 7,5 milliards de tonnes de pétrole et 5000 milliards de M3 de gaz ; le potentiel dépasserait les 20 milliards de tonnes équivalent pétrole dont au moins de 50% en gaz .

- Industries pétrochimiques : L'industrie du raffinage de pétrole brut dispose d'une capacité installée de 26 millions de tonnes par an dont 4 millions de condensat et de gaz propane liquéfié (GPL) .En matière de liquéfaction de gaz naturel (GNL) les capacités installées sont de 30 millions de M3 , l'Algérie tient la seconde place mondiale de liquéfaction de gaz naturel au prix d'investissement colossaux.

La pétrochimie et la chimie sont également en plein essor ; une vaste stratégie de développement de ce secteur est en cours.

-Richesses minières : Segment fondamental du développement et de la croissance de l'économie nationale, il concerne une très grande partie des industries locales de transformation : sidérurgie, métallurgie , matériaux de construction filières mécaniques, chimiques , pétrochimiques , etc . Le lancement d'un grand programme de prospection géologique systématique du potentiel minéral au nord comme au sud est prometteur dans l'avenir .

- Industrie en Aval : l'industrie a mobilisé en son sein le plus gros des ressources financières , matérielles et humaines . Plus d'une cinquantaine de milliards de dollars (hors hydrocarbures) y ont été consacrés durant ces trente dernières années . Ceci s'est traduit par la création d'un tissu industriel dense et diversifié touchant l'ensemble des filières technologiques .

L'Algérie produit des véhicules industriels et bientôt des véhicules particuliers , des matériels de levage , de travaux publics et du machinisme agricole . La construction électrique et électronique n'est pas en reste non plus . L'industrie du ciment , les briqueteries et la céramique occupent une place dominante dans l'économie du pays .

### 2-2/ L'Agriculture :

Elle emploie 25% de la population active . La croissance démographique fait que la surface cultivée par habitant se rétrécit considérablement . C'est pourquoi la mise en valeur des zones du sud constitue la priorité de la politique agricole des pouvoirs publics . La production céréalière couvre uniquement la moitié des besoins , tandis que la production maraîchère satisfait les besoins nationaux . Il en est de même en matière d'élevage , de production de viande rouge et blanche .

### 2-3/ La Pêche :

La production actuelle est d'environ 120 000 tonnes . Le secteur dispose de 15.000 navigants et la flottille de pêche compte quelque 2000 unités . Plus de 150 unités industrielles ont été organisées autour de grandes entreprises . Ce secteur affiche 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 1 milliard de dollars de valeur ajoutée .

#### 2-4/ Le Tourisme :

L'Algérie est un pays richement dotée en potentiel touristique que favorise particulièrement l'existence d'importantes infrastructures . Le secteur fait l'objet , à cet égard , d'une démarche prioritaire pour son industrialisation et son intégration au marché international du tourisme .

#### 3/ La DEMOCRATIE en ALGERIE :

Instituée par la contitution de février 1989 , la démocratie en Algérie est fondée sur le multipartisme et la garantie des libertés individuelles et collectives . Aussi, sa mise en oeuvre donna lieu à la création de nombreuses associations politiques exprimant divers courants d'opinion traversant la société ainsi qu'à l'émergence d'un paysage médiatique fondamentalement nouveau ,répondant aux besoins pressants par le peuple Algérien en terme de droit à l'information et à la liberté d'expression. C'est ainsi que de nombreuses publications quotidiennes et périodiques , nationales et régionales , publiques et privées ont vu le jour proposant à un lectorat assidu 24 titres quotidiens(en langues arabe et française) dont le tirage avoisine 800.000 exemplaires par mois .

#### 4/ CONCLUSION :

Si actuellement , l'Algérie est quelque peu destabilisée par les mouvements intégristes depuis 1988 , sur fond de crise économique, politique et identitaire , le pays résiste et s'achemine vers un projet de société ou règnera la justice sociale , la démocratie enfin la mise en place d'un Etat de droit fort .

Sur le plan potentiel économique , l'Algérie subit les correctifs nécessaires notamment par de profondes restructurations pour le mettre en adéquation avec les nouvelles données en relation avec l'ordre économique mondial .

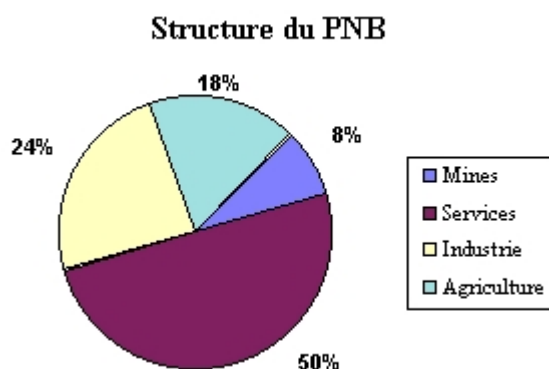
En ce qui concerne le role de l'Algérie au sein du Maghreb , nous pouvons dire qu'elle n'a pas la prétention de jouer dans cette partie de l'Afrique du nord , un role de puissance régionale ou encore moins un role de leadership qu'elle ne revendique aucunement . En revanche , elle reste convaincue de son role rassembleur d'autant que la conjoncture du moment et les incertitudes de l'avenir le commandent et ce dans l'intérêt de tous .

## ANNEXE 3

### La TUNISIE

(par le CES(TA) de Fontenilles)

#### CARACTERISTIQUES générales



#### APERÇU politique

En paraphrasant Napoléon, on peut appliquer cette maxime à la Tunisie: "Un pays est contraint à la politique de sa géographie". En effet, prise entre le terrorisme Libyen et l'islamisme Algérien, elle peut difficilement baisser la garde. C'est un Etat "démocratique" avec un Président élu au suffrage universel. Arrivé au pouvoir en octobre 1987 comme Premier Ministre, M.Zine el-Abidine Ben Ali fait constater l'incapacité médicale du Président Borghiba et le remplace, conformément à la constitution en novembre 87. En 89, il fait

abolir la présidence à vie. Elu en 89, il est réélu en 1994 avec 99,9% des suffrages. Cet ancien saint-cyrien a réussi à éviter que son pays ne sombre dans la tourmente fondamentaliste et dans le socialisme collectiviste.

## situation ECONOMIQUE

La Tunisie est actuellement qualifiée de petit "dragon" méditerranéen. Elle est passée insensiblement du tourisme de masse au tourisme de qualité, du textile bas de gamme au haut de gamme, du simple montage électromécanique à la production de composant, de l'émigration de ses élites à la création, sur place, d'ateliers de fabrication de logiciels.

La croissance démographique a été maîtrisée. La privatisation se déroule à un rythme accéléré. Le taux de croissance annuel moyen est de l'ordre de 4% avec un déficit budgétaire équivalent à 3% et un taux de progression de exportations de 6%. Un gros effort est fait afin qu'un maximum d'entreprises puissent rentrer dans la zone de libre-échange avec l'Union Européenne qui sera effective en 2008.

Ses principaux partenaires sont : \* la France (25% des importations & 28% des exportations),

\* l'Italie (15% & 18%),

\* l'Allemagne (12% & 16%),

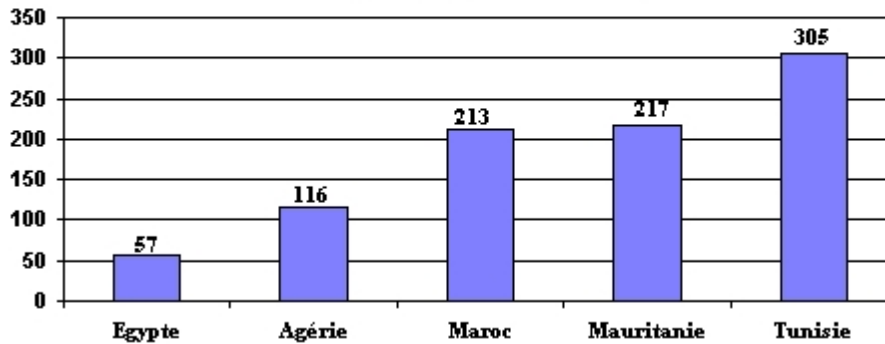
\* les Etats-Unis (5% & 1.3%),

\* la Belgique (4.4% & 6.5%),

mais seulement 6% de son commerce extérieur se fait avec le Maghreb.

Sa solidité financière lui vaut la confiance des grands bailleurs de fond internationaux, auprès desquels elle n'a pas de mal à lever des capitaux.

### Prêts de la Banque mondiale en dollars par habitants



### position vis-a-vis de l'islam

La Tunisie n'est pas un Etat laïque : l'islam y est la religion de l'état, et plus encore du peuple. Mais c'est un islam moderniste, libéral s'adaptant à tous les changements socio-économiques, scientifiques ou technologiques. Contrairement aux intégristes qui renchérissent sur le thème de la guerre sainte, les modernistes mettent l'accent sur les tendances tolérantes et universalistes du Coran.

Sous le président Bourguiba, il se crée un Mouvement de la Tendance Islamique qui prospère lors de la crise économique dans la fin des années 70, entraînant une sévère répression. Lors de sa prise du pouvoir, le général Ben Ali relâche la plus part des militants du MTI (dont leur chef, Ghannouchi), ce dernier se soumet en apparence mais en 1989, la trêve vole en éclat et une situation du type algérien se développe. Ben Ali réussit à recourir à la répression sans passer pour un dictateur.

Le modernisme tunisien apparaît comme un "modèle" compatible avec la "civilisation des droits de l'homme".

### La défense

La politique de sécurité de la Tunisie repose sur une équation difficile : se protéger des éclats de la guerre civile algérienne, de la contagion intégriste et des foudres impérialistes du colonel Kadhafi, sans pour autant se fermer à ses partenaires du Maghreb. Le président Ben Ali milite pour la création d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée. Depuis l'arrivée de J. Chirac, la Tunisie semble être le pivot de sécurité de politique méditerranéenne de la France; on parle d'un passage de la coopération classique à un partenariat pour la stabilité et la sécurité (cette coopération est régie par une convention de 1973 et un accord gouvernemental de 1977). Chaque année, quatre exercices sont menés en commun.

## prospective

La Tunisie dispose de deux atouts rares dans le monde arabo-musulman. Le premier, c'est l'émancipation des femmes, obtenu grâce au Code du Statut Personnel de 1956 qui a aboli la répudiation et la polygamie. Ces mesures ont permis de passer d'une cellule de type clanique à une famille nucléaire à l'occidentale, centrée sur les seuls parents et enfants. L'évolution, alors ouverte aux femmes, est probablement l'une des raisons de l'échec de l'intégrisme.

Le second repose sur l'éducation. Dès 56, un quart du budget est consacré à l'ensemble des activités de formation. On obtient, aujourd'hui, un taux d'analphabétisme de 35% (à rapprocher des 43% pour l'Algérie, 51% au Maroc, 52% de l'Egypte, 65% au Pakistan et 71% en Afghanistan). De plus, les filles sont scolarisées dans la même proportion que les garçons.

## conclusion

Le sétois Paul Valéry disait que la Méditerranée était "une machine à faire de la civilisation" Cette Méditerranée, comme réalité et comme métaphore est la clé de de l'identité tunisienne.

L'unité du Maghreb, l'équilibre entre l'Union Européenne et le monde islamique, les flux de populations entre le Sud et le Nord risquent de dépendre de la réussite de l'expérience tentée en Tunisie, mais pour cela il faut que sa singularité soit reconnue et encouragée.

## **FICHE de SEANCE n°2 : LES AILES DU MAGHREB, LES RELATIONS INTERMAGHREBINES**

Rédacteur: CDT Vandersippe

Préambule : les exposés figurent de façon résumée ou dans leur intégralité en annexes. On trouvera ci-dessous l'essentiel des commentaires et débats qu'ils ont suscité.

### I -. Point 12.1 " La LIBYE " .

A l'issue de l'exposé du CC GALLI, l'intervenant, après avoir noté que l'essentiel avait été dit, a toutefois tenu à apporter les précisions suivantes :

- l'absence d'unité du pays, perceptible au travers de sa division en tribus, aide le gouvernement de Kadhafi qui n'a pas à affronter une opposition intérieure organisée et forte. L'opposition externe n'est guère influente car, dans les pays arabes, toute opposition extérieure est décrédibilisée,
- le contentieux américano/libyen débute à l'issue de la Guerre des 6 jours lorsque Kadhafi exige le départ des américains des bases aériennes situées sur le sol libyen. Cet antagonisme est ensuite renforcé par le rapprochement URSS/Libye, bien que Kadhafi n'ait jamais concédé de base soviétique sur son territoire. Actuellement, la population libyenne admet difficilement le maintien en Méditerranée de la VIème Flotte alors que l'Eskadra n'y est plus présente,
- il est difficile de se prononcer sur " la Grande Rivière " sans disposer des informations suivantes :
  - étude comparative du coût d'un programme équivalent de dessalement d'eau de mer,
  - volume réel de la réserve souterraine. Pour les Libyens, elle est estimée à 220 ans. Les pays riverains, notamment l'Egypte, manifestent actuellement une certaine crainte que le renouvellement des eaux de la réserve se traduise par l'assèchement de leurs sous-sols,

L'obtention de ces données permettra de juger si ce programme, d'un coût de 30 milliards \$, est une folie ou un investissement,

- s'agissant de l'implication libyenne dans les attentats d'UTA et de la PAN AM (Lockerby), elle ne semble guère faire de doutes dans le premier cas mais n'est pas établie dans le second (l'hypothèse la plus probable est celle d'une responsabilité indirecte liée à l'utilisation de fonds libyens). La Libye fait cependant preuve de coopération : elle a reçu correctement le juge Bruguière et propose que l'affaire de la PAN AM soit jugée à La Haye ou en Ecosse. En revanche, le jugement à

Paris de l'attentat d'UTA est mal perçu (des manifestations anti-françaises sont déjà planifiées),

- le pouvoir libyen fait preuve de réactivité et de souplesse, permises par l'absence de constitution (remplacée par le " Livre vert " de Kadhafi). Ce dernier agit donc selon son bon vouloir, lâchant du lest lorsque la pression internationale se fait forte (raid sur Tripoli) ou " resserrant la vis " suite à une tentative de putsch militaire. Ce gouvernement s'appuie sur des comités populaires établis à tous les niveaux (politique, entreprises, universités,...). A ces derniers s'ajoutent les comités révolutionnaires, véritables milices politiques. Ils vont et viennent au gré de l'exaspération qu'ils provoquent au sein de la population. Lorsqu'ils se rendent coupables de trop d'excès, des comités de purification sont alors créés afin de les surveiller. Lorsque les comités de purification se rendent à leur tour coupables d'exactions trop importantes, ils sont à leur tour soumis à la surveillance de comités Volcan alors constitués. On notera cependant que la situation semble s'être assainie car seuls demeurent actuellement les comités chargés de purifier le secteur pétrolier,
- pour ce qui est de la population, le niveau de vie est le plus élevé de la région. Toutefois, la diminution des ressources de l'Etat libyen se traduit par une diminution de la main d'oeuvre étrangère. Par suite, on note une certaine évolution des mentalités car les Libyens sont maintenant forcés de travailler. Ils acceptent même de ramasser les ordures à Tripoli, tâche peu noble et accomplie la nuit. Pour revenir à la diminution des ressources de l'état libyen, celle-ci n'est pas due à l'embargo dont il fait l'objet car ce dernier porte sur le trafic aérien, l'armement et les matériels d'exploitation pétrolière de haute technologie. La Libye exporte donc toujours du pétrole et du gaz. L'embargo génère donc une exaspération plus psychologique que matérielle,
- le développement agricole semble douteux car, d'une part, l'alimentation en eau des surfaces agraires n'est pas prévue et, d'autre part, la main d'oeuvre, déjà peu nombreuse, est attirée par les villes.

#### SYNTHESE DES REPONSES APPORTEES AUX QUESTIONS POSEES :

- la population nomade peut être évaluée à 10% de la population totale,
- des gisements pétroliers ont été découverts récemment mais il est trop tôt pour juger de leur richesse,
- Kadhafi cherche à améliorer son attitude diplomatique et à s'ouvrir sur l'extérieur. Outre l'attitude précitée relative aux attentats d'UTA et de la PAN AM, il s'est réconcilié avec ses voisins, notamment avec l'Egypte. Il a, de plus, accepté le verdict de la cour de justice internationale qui attribue au TCHAD la bande d'AOUZOU. On peut donc y voir une volonté de sortir de son isolement. Cette volonté a été appuyée par 50

pays africains qui, lors du dernier sommet de l'OUA, se sont rangés aux côtés de la Libye contre les lois DAMATO,

- la privatisation des entreprises libyennes semble un leurre dans la mesure où la Libye ne compte guère que quelques usines (médicaments, Pepsi et sardines) et du commerce de détail,
- s'agissant du terrorisme, Kadhafi n'a guère d'autres visées que celle de lutter contre Israël. Il fera vraisemblablement tout ce qui est en son pouvoir pour contrer le processus de paix issu des accords de Dayton.

## II -. Point 12.2 " La MAURITANIE ".

A l'instar de ce qui fut fait lors du précédent exposé, l'intervenant a noté que l'essentiel avait été dit par le LCL Kerfriden mais que certaines précisions devaient toutefois être apportées :

- la Mauritanie est effectivement un pays pauvre qui ne finance ses investissements en 1990 qu'à hauteur de 6%, le reste provenant, d'une part, de prêts (38%) octroyés dans le cadre de la Convention de Lomé soit 38% de prêts et, d'autre part, des dons. Cela pose la question géopolitique fondamentale suivante : quelle doit être l'autonomie financière minimale d'un Etat pour que ce dernier puisse être autonome politiquement?
- la Mauritanie se cherche donc actuellement d'autant que ses expériences politiques passées ont été des échecs. Ainsi, alors que le Koweït la subventionnait à hauteur de 50% avant la Guerre du Golfe, elle a tout perdu en prenant le parti de Saddam Hussein. De même a-t-elle réussi à se brouiller avec la Libye,
- tout ce qui précède amène à se poser la question du devenir d'une République Arabe Sahraouie Démocratique sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement...
- en termes de politique intérieure, il semble que la voie vers la démocratie soit encore longue. En effet, l'esclavage, quoique interdit en 1980, existe encore et les minorités ethniques sont brimées,
- en ce qui concerne l'économie, la Mauritanie devrait suivre la voie du Maroc et se doter d'une flotte de pêche propre plutôt que de concéder l'exploitation de ses eaux territoriales très poissonneuses à des nations étrangères.

SYNTHESE DES REPONSES APPORTEES AUX QUESTIONS  
POSEES :

- l'appellation de " République Islamique de Mauritanie " ne doit pas être interprétée comme signifiant que l'islam est le régime politique du pays mais simplement que l'islam est reconnu comme religion d'état.

### III -. Point 12.3 " L'union du Maghreb arabe ".

Une fois la qualité de l'exposé du CDT BLACQUIERE soulignée, l'intervenant a apporté les compléments d'information suivants :

- l'union du Maghreb arabe s'est heurtée, et se heurte toujours, à des problèmes issus du dessin des frontières établi lors de la colonisation. En effet, la France a favorisé l'Algérie au détriment du Maroc et de la Tunisie. Ce manque d'équité semble être du au fait qu'elle a longtemps cru garder l'Algérie, département français, et qu'elle a en conséquence défavorisé ses protectorats (Maroc et Tunisie),
- le Maroc et la Tunisie ont cherché une solution sous la forme suivante : ou bien les frontières sont revues au détriment de l'Algérie, ou bien les découpages territoriaux issus de la colonisation sont maintenus mais l'Algérie accepte de partager ses ressources (pétrole et gaz) avec ses voisins en les faisant bénéficier de tarifs préférentiels,
- le refus de l'Algérie générera une double frustration : de sa part tout d'abord car elle ne peut faire reconnaître de manière définitive ses frontières par la communauté internationale, de la part du Maroc et de la Tunisie ensuite qui n'ont pas obtenu gain de cause,
- la Tunisie lâche prise en 1970 mais les problèmes physiques de bornage de sa frontière avec l'Algérie ne prendront fin qu'en 1993 à la faveur de crise en Algérie,
- le Maroc choisit stratégiquement de provoquer " la guerre des sables ". Cette décision est issue d'une volonté d'anticipation marocaine. En effet, à ce moment, l'Algérie est en passe de se doter d'un outil militaire modernisé ; la première phase, celle d'acquisition de matériels russes performants étant achevée, le Maroc décide d'intervenir avant que ne soit réalisée la seconde : celle de la formation du personnel.
- l'OUA gèle alors le conflit sans apporter de solution. Celle-ci apparaît dans les années 1980 pour le Maroc sous la forme d'un donnant-donnant. En conflit avec le Front Polisario (soutenu par l'Algérie) pour la possession du Sahara occidental, cet Etat propose alors le compromis suivant : le Maroc reconnaît les frontières coloniales algéro/marocaines si l'Algérie cesse son aide au Front Polisario,
- considérant alors la situation sous l'angle d'un jeu à somme nulle plutôt que comme facteur de stabilité et de développement harmonieux de la région, l'Algérie refuse le marché. La situation est depuis bloquée : entre le Maroc et l'Algérie, le Sahara occidental est le lieu d'une situation de ni paix-ni guerre, objet d'utilisations politico-diplomatiques diverses,

- les problèmes relationnels entre l'Algérie et le Maroc apportent une première explication à l'échec de l'UMA. Une deuxième est l'attitude de Kadhafi qui estime que les autres pays maghrébins ne l'aident pas suffisamment en respectant avec trop de zèle l'embargo dont elle fait l'objet et en se tournant davantage vers l'Union européenne que la Libye,
- de manière plus générale, la troisième raison de la panne de l'UMA tient au faible volume des échanges commerciaux entre pays maghrébins (de l'ordre de 3%). Ceci est d'autant plus révélateur que la construction maghrébine était à l'origine une union à vocation commerciale réunissant les ministres de l'économie des pays concernés. L'absence de convertibilité des monnaies et la non création de la " Banque de commerce extérieur et d'investissements " initialement prévue sont certainement des facteurs qui contribuent à l'échec de cette tentative de regroupement régional,
- la situation actuelle est ainsi la suivante : l'UMA n'a pas tenu de sommet depuis 1994. Le processus semble être complètement en panne. Cela empêche le Maghreb de se montrer uni et donc efficace lors de ses négociations économiques avec l'Union européenne qui aimerait pourtant en faire un partenaire.

## ANNEXE 1

### La LIBYE - Orateur : CC GALLI

La Libye est située au Nord de l'Afrique, face à la rive Sud de la Méditerranée. Elle confine à l'Ouest avec la Tunisie et l'Algérie, au Sud avec le Niger et le Tchad et à l'Est avec le Soudan et l'Egypte. Du point de vue géographique, on peut distinguer en gros trois régions: la Tripolitaine, la Cyrenaïque et le Sahara, qui s'étend sur la quasi totalité du territoire et où se trouve au sud-ouest le territoire fertile des oasis de Fezzan.

Au cours de l'antiquité la Libye affirme très tôt une double vocation: une vocation agricole et pastorale, bien sûr, mais aussi une vocation à la vie de relation; le contact avec l'Orient explique les similitudes existant entre l'élément libyque et l'élément arabe, en particulière dans le domaine linguistique: à l'exception du groupe berbère

du Djebel Tripolitain, cette population arabophone a, aujourd'hui une grande unité religieuse, linguistique et culturelle. La culture est avant tout une culture bédouine, fruit d'une histoire plus que millénaire.

Les contacts du côté méditerranéen restent, en revanche, très limités, en dépit de la faible distance (moins de 300 km) qui sépare la Libye de la Crète, au moins jusqu'à l'arrivée des Grecs, fondateurs de la ville de Cyrène qui deviendra une importante démocratie; les Carthaginois fonderont la ville de Tripoli et de Leptis Magna. A même temps, au Sud du pays, les grandes tribus restent insensibles à toute pénétration.

Les romains, ensuite, comprennent le rôle stratégique de la Cyrenaïque pour le contrôle de la Méditerranée et, en 67 av.j.c. Pompée unit la Cyrenaïque et la Crète dans un même commandement intérimaire (terrestre et navale). A Leptis Magna est né l'empereur Septime Sévère: pour cette raison la ville a eu le privilège de l'exemption des impôts et a connu une période de grande prospérité.

Après la chute de l'empire romain et l'irruption des Arabes, la Libye retrouve son rôle de passage entre le Maghreb et le Machrek: la Cyrenaïque rentre dans la mouvance de l'Égypte, alors que la Tripolitaine rentre dans celle de l'actuelle Tunisie. Cette position intermédiaire de la Libye explique pour une part la permanence des projets d'unité de Qadhafi avec l'Égypte comme avec la Tunisie.

Au cours du Moyen Age, la ville de Tripoli devient à la fois un grand marché et un centre de piraterie: elle est une république autonome dirigée par un conseil de notables. Cette prospérité et cette autonomie la rendent très vulnérable lorsque s'affirment en Méditerranée deux hégémonies en plein essor: les Espagnols à l'Ouest et les Ottomans à l'Est. La conquête espagnole restera fragile et l'autorité ottomane restera purement symbolique en dehors de Tripoli. Les Libyens ont consolidé à travers les siècles une forte tradition d'autonomie et une pratique de la délibération au sein de la tribu qui est le cadre dans lequel se règlent les questions politiques, judiciaires et financières.

Cela explique aussi la raison pour laquelle la conquête de la Libye par les Italiens, commencé en 1911, ne sera pas une promenade militaire. Lorsque les Italiens veulent conquérir le désert, ils y trouvent la résistance des tribus organisées: la pacification ne sera achevée qu'en 1932. La domination italienne, bien que très brève, a laissé des traces visibles, surtout en ce qui concerne l'agriculture, le réseau routier et l'urbanisme.

Après la Seconde guerre mondiale, la Libye devient un royaume constitutionnel indépendant, présidé par le roi Idriss 1er. La situation intérieure du pays est terrible: 94% de la population est analphabète, il n'y a que 18 diplômés et aucun médecin, la mortalité infantile atteint 40% et le revenu moyen s'élève à 15 livres par an. Tout est donc à construire.

La découverte du pétrole va tout d'un coup projeter la Libye dans un univers totalement renouvelé. En 1961 le terminal de Marsa Brega livre son premier chargement aux tankers. En 1965 la Libye produit 58 millions de tonnes de pétrole et devient le premier producteur d'Afrique. En dépit de la médiocrité des royalties le boom pétrolier donne tout d'un coup à la Libye des ressources inespérées, mais il entraîne aussi une forte hausse des prix et des revendications des salariés. La guerre des six jours sera un révélateur de la profondeur de la crise: les mosquées prêchent la guerre sainte et des foules descendent dans la rue s'en prenant aux derniers juifs, aux italiens et aux occidentaux qui fuient le pays par milliers.

Le soir du 31 Août 1969, presque sans effusion de sang, en profitant de l'absence du roi qui était en Turquie pour sa cure annuelle, les conjurés du CCR (Conseil du Commandement de la Révolution) s'emparent du pouvoir; parmi eux Moammar Qadhafi, un Capitaine de 27 ans. Le projet politique de Qadhafi peut tout entier se résumer dans la poursuite d'une finalité suprême: redonner à la nation arabe, en la réunifiant, les moyens d'effacer toutes traces de la domination occidentale dont, par delà de la colonisation, l'existence de l'Etat juif (rendue possible par le soutien occidentale) atteste la persistance. Son second objectif (la mise en pratique d'une forme de démocratie directe) a donc une valeur instrumentale: les institutions politiques (libyennes d'abord, arabes ensuite) doivent être transformées parce qu'elles ont fait la démonstration de leur incapacité à permettre la réalisation de l'unité: il faut donc libérer les masses des entraves que mettent les régimes à leur volonté d'unification. A ces objectifs de base le temps a apporté des aménagements mais point de véritable remise en cause.

En 1977 la Libye devient une "jamahirya" (de jamaa, l'assemblée tribale ou villageoise) où tous les pouvoirs seraient exercés par les masses; ses structures sont très différentes de celles de la société islamique fondée sur la "charia".

Ce processus est bien expliqué par Qadhafi dans son "best seller", le fameux Livre Vert.

La "jamahirisation" est également étendue au domaine économique: les banques étrangères sont nationalisées, et l'état s'arroge aussi le contrôle du secteur pétrolier et du commerce extérieur. Trois mille fermes italiennes sont confisquées et leurs propriétaires sont expulsés à partir de 1970.

Trois facteurs ont, pourtant, plongé la Libye dans une crise économique et sociale aiguë. La chute du prix du brut a réduit très fortement les recettes pétrolières (passant de 21 milliards de USD en 1980 à 7 milliards en 1988). Le boycottage aérien imposé par les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France, en réaction à la vague d'actes terroristes dont la Libye est tenue pour responsable. Enfin, la politique économique libyenne elle-même qui a amené à réduire, sinon arrêter, les importations d'un certain nombre de produits jugés de luxe, créant ainsi une pénurie qui vient s'ajouter à celle qui est due déjà à la désorganisation totale de la distribution après la nationalisation du commerce privé.

Mais pour bien comprendre l'action de Qadhafi il ne faut jamais oublier les origines bédouines de l'homme, qui ne cesse de tenter de réaliser les rêves typiques d'un bédouin. En bon bédouin Qadhafi conteste les frontières, mais il le fait avec une particulière obstination pour la frontière de la Libye avec le Tchad, la fameuse bande d'Aouzou, objet de litiges chroniques.

L'autre grand rêve est celui de l'eau. La Grande Rivière Artificielle est un aqueduc de 4 mètres de diamètre qui relie les gisements d'eau profonde de la région de Tazerbo aux rives de Benghazi et du Golfe de Syrte. Le premier tronçon a été inauguré en 1991: le coût global du programme est estimé à 25 milliards de dollars. Pourtant, les nouvelles ressources en eau n'ont pas encore débouché sur des programmes agraires de l'ampleur pressentie lors du lancement du projet (il ne faut pas oublier que 94% des sols sont désertiques).

Avant de terminer cette présentation il convient de regarder vers l'avenir pour dégager quelques perspectives possibles d'évolution pour la Libye. Tout d'abord, la diversification de la production libyenne devient une nécessité impérieuse pour absorber des chocs externes comme celui représenté par la baisse brutale du prix du pétrole. Si les perspectives agricoles qu'offre la rivière artificielle se réalisaient, la Libye pourrait devenir un grand pays agricole dans la prochaine décennie. Ensuite, il est impératif de réhabiliter le secteur privé: d'ailleurs les autorités ont commencé à engager un processus de privatisation. Des entrepreneurs privés libyens sont réapparus sur la scène économique du pays, mais il manque encore à ce renouveau un volontarisme politique sans équivoque et surtout un cadre juridique et réglementaire approprié. Enfin, la Libye doit être en mesure de sortir de son isolement. Malgré ses efforts, tout ce que Qadhafi a entrepris dans le domaine des relations internationales a été un échec, néanmoins des signaux favorables sont déjà présents. Premièrement, la participation libyenne au dialogue euro-maghrébin des cinq plus cinq en 1990 a marqué une certaine détente avec l'Europe. Le deuxième signal favorable est représenté par la naissance d'une certaine opposition interne au régime "qadhafien": même s'il n'existe pas encore une véritable opposition laïque en Libye, on peut néanmoins affirmer que dans l'hypothèse d'une disparition de Qadhafi il est très vraisemblable que son héritage idéologique ne serait réclamé par aucun segment de la classe politique.

En conclusion, la Libye est sans doute un pays qui a des richesses et des potentialités inestimables. Le temps est venu de faire du business avec ce pays et de l'aider à sortir de son isolement, pour en tirer des avantages économiques, bien sûr, mais surtout pour contribuer à une majeure sécurité de la région euro-méditerranéenne.

## ANNEXE 2

### La MAURITANIE - Orateur : LCL KERFRIDEN

## **République islamique de Mauritanie**

Existence discrète jusqu'au conflit du Sahara occidental.

État situé à l'extrême ouest de l'Afrique, entre le fleuve Sénégal au sud et un Sahara occidental au statut territorial encore incertain au nord, on dit de lui qu'il forme un pont entre le Maghreb et l'Afrique noire. Mais ses populations arabo-berbères et négro-africaines cohabitent difficilement. Celles-ci n'acceptent plus la domination des Maures et leur réveil politique constitue le trait marquant de ces dernières années.

### 1 - Géographie

Territoire = 2 fois la France (1 030 700 km<sup>2</sup>).

Pénéplaine + vieux massif.

Capitale : Nouakchott (600 000 ha)+ Nouadhibou + Zouérate

Pays frontaliers : Sahara occidental ( Maroc ?), Algérie, Mali, Sénégal + océan Atlantique.

Climat saharien + sahélien au sud, désertification.

Population : 2,3 millions d'hab, regroupés au sud.

Taux de croissance de la population : 2,6%.

43% a moins de 15 ans.

62% de la population est analphabète.

## 2 - Histoire

Au début de la période historique, climat plus clément : civilisation agro-pastorale, berbère et négroïde.

Désertification | Noirs repoussés au sud ; Berbères nomades | prospérité, liée au commerce entre Maghreb et Soudan.

Islamisation | enthousiasme et épopée des Almoravides qui, dans la 2<sup>e</sup> partie du XI<sup>e</sup> siècle édifient un empire de l'Espagne aux rives du Sénégal. Éphémère, mais dont le souvenir glorieux est entretenu + Islamisme austère, sunnite toujours implanté.

Fin du XIII<sup>e</sup> ↑ début du XVIII<sup>e</sup> : migration en provenance de la péninsule arabe  
↑ société maure. Celle-ci est organisée autour de 2 aristocraties :

- les marabouts, spécialisés dans les attributions religieuses et intellectuelles, plus ou moins berbères (↑ aujourd'hui, la Mauritanie = conservatoire spirituel, qui rayonne) ;
- les tribus guerrières, d'origine plus ou moins arabe, ayant aussi les responsabilités politiques.

+ tribus berbères inférieures, et esclaves noirs ; perpétuelles querelles.

Conquête française, difficile et violente, du début du XX<sup>e</sup> ↑ veille de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale.

Seul but = stratégique : unifier Afrique du nord française et Afrique occidentale française ↑ peu d'intérêt pour le pays. Et déséquilibre la société en l'ancrant au sud et en s'appuyant sur les négro-africains.

1960 : indépendance, avec Moktar Ould Daddah, considéré comme un sage de l'Afrique. Pouvoir présidentiel fort, parti unique, mais stabilité, malgré difficultés ethniques, économiques, opposition de gauche... Désaccord avec le Maroc sur le Sahara occidental | Mauritanie alliée à l'Algérie, puis le contraire ; soutenue de temps en temps par les états arabes conservateurs et l'Europe + sécheresse...]

1978 : Coup d'état militaire. Difficultés internes, parfois attisées par ses voisins ou la Libye, conflit du Sahara (coup de feu du 4/11 contre le Polisario) | dérive autoritaire.

1984 : reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique. Et coup d'état au profit du colonel Mahouya Ould Taya.

Fin des années 80 : le conflit ethnique resurgit. + difficultés économiques et sociales | les Blancs concurrencent les Noirs dans le sud.

Avril 1989 : émeutes anti-mauritaniennes à Dakar et anti-sénégalaises à Nouakchott. Mauritanie biraciale, pont entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest menacée.

### 3 - Régime politique actuel

Juil 1991 : adoption d'une nouvelle constitution, suite au sommet franco-africain de la Baule. Démocratie avec parlement bicaméral. Création de 21 partis.

Janv 1992 : élection du colonel Mahouya Ould Taya. Mais pas de réels changements, fraudes (élections de 1994), clientélisme, main-mise sur les médias, arrestations d'islamistes, de professeurs, militants négro-africains ou panarabistes (pour attirer les faveurs occidentales ?)... | désenchantement de l'opposition, rancœur populaire. L'armée est toujours au pouvoir. Il y a des permutations constantes au gouvernement (58 remaniements entre 1984 et 1996) pour empêcher l'émergence d'une véritable opposition.

Depuis 1995, il y a eu 5 rencontres entre M. Chirac et Ould Taya. La France semble soutenir son régime.

La Mauritanie avait soutenu l'Irak lors de la guerre du Golfe. Elle lie maintenant des contacts avec le Koweït, Israël, la Libye. Les autres capitales arabes l'accusent d'opportunisme.

Election présidentielle cette semaine.

### 4 - Economie

La Mauritanie fait partie des pays les moins avancés : 30% de ses habitants vivent avec moins de 1 \$ par jour. Elle ne nourrit pas sa population.

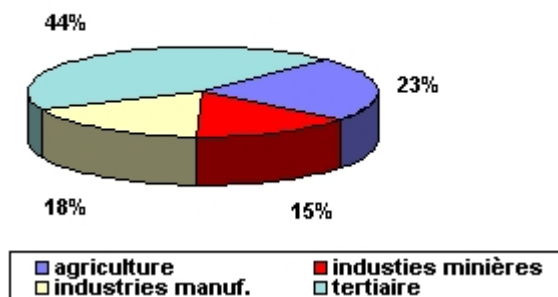
Son endettement est très important : 2 fois son PIB annuel. Le chômage sévit.

Mais son économie redémarre.

Le programme de redressement économique mis en place depuis 1984, sous la houlette du FMI a donné de bons résultats, salués par la Banque mondiale. Le pays reçoit des aides du fonds européen de développement et de la banque africaine de développement, mais aussi de Chine et du Japon. Cette aide représente 20 à 25% de son PIB.

La Banque mondiale juge l'économie du pays libérale. Le taux de croissance a été de 4,6% (1,9% par parsonne) de 93 à 96 ; l'inflation est maîtrisée, et la balance commerciale positive en 1996.

Production économique :



#### 4.1 - L'agriculture

Terres arables = 0,5% du territoire, surtout le long du Sénégal et de ses affluents. La production est soumise au climat.

Dattes et culture sous palmier dans les oasis, au centre du pays ; céréales au sud. Elevage de bovins et d'ovins au sud, de chameaux au centre. Couvre environ 60% des besoins de la population.

L'Organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal, associant Mauritanie, Sénégal et Mali, envisage la création de barrages sur le fleuve, ce qui permettrait de tripler la surface cultivable, grâce à l'irrigation.

#### 4.2 - La pêche

750 km de côtes très poissonneuses. Le gouvernement veille à ne pas l'épuiser, la concession est accordée à l'Union européenne (240 bateaux). Ce secteur représente plus du quart du PIB (55% des exportations).

#### 4.3 - Les mines

Mines de fer, d'excellente qualité, connues depuis l'indépendance. Exploitées de façon nationale depuis 1970, elles sont à l'origine de 45% des exportations. Les mines d'exploitation aisées semblent s'épuiser.

Des prospections ont montré l'existence d'autres gisements et d'autres minerais : or, diamant, cuivre, uranium, phosphate, et peut-être pétrole.

Tourisme en projet.

5 - Climat social

Partition en 2 sociétés, maure et négroïde.

Urbanisation accélérée, la tribu et le clan résistent partiellement : crise des valeurs et désarticulation sociale guettent.

Persistance de la pauvreté, malgré le redémarrage économique.

Il n'y a aucune forme d'assistance sociale (sauf réseaux tribaux).

6 - Projection sur l'avenir

Politique : la démocratisation n'est qu'apparente ?

Economie : la croissance profite-t-elle au plus grand nombre ?

la dette sera-t-elle allégée par la Banque mondiale ?

l'irrigation permettra-t-elle l'auto-suffisance alimentaire ?

les promesses des prospections minières seront-elles tenues ?

le tourisme tiendra-t-il ses promesses ?

Domaine social : rebellion ?

## ANNEXE 3

### L'UNION DU MAGHREB ARABE

Orateur: CDT BLACQUIERE

## I. L'édification du Maghreb.

L'idée de la construction d'un grand Maghreb arabe remonte à l'année 1958, plus exactement au 7 avril, alors que la guerre d'Algérie en est à sa quatrième année. En effet, une rencontre importante se déroule à Tanger, regroupant des partis politiques qui ont mené la lutte contre l'occupation coloniale. A l'ordre du jour est l'édification du grand Maghreb arabe. Il s'agit d'une période tout à fait marquante pour les peuples marocains et tunisiens qui venaient de recouvrer leur indépendance. Pour l'Algérie c'était quelque chose de révolutionnaire. Les espoirs des peuples arabes étaient immenses. Il y avait l'aspiration à une réelle et sincère solidarité. Ce qui était valable pour le monde arabe, l'était davantage pour sa partie maghrébine. Il n'était en rien utopique d'envisager l'unité des peuples maghrébins, sachant que les pays qui le composent, formaient une entité harmonieuse et complémentaire. Les pays partagent une civilisation, une histoire, une langue, une religion et des aspirations qui plaident pour un rapprochement.

La construction unitaire longtemps rêvée n'était toutefois pas évidente. Depuis l'indépendance, la construction des Etats-nations est passée avant l'unité. De nombreux conflits notamment frontaliers ont émaillé les relations intermaghrébines, le plus violent et le plus récent étant l'affaire du Sahara espagnol. Il y a un jeu très complexe de relations et de multiples tentatives bilatérales ou multilatérales (à deux, à trois, mais jamais à cinq). L'UMA n'a été possible que par un accord tacite entre l'Algérie et le Maroc, en mettant entre parenthèse le conflit du Sahara espagnol faute de pouvoir lui trouver une solution.

De 1964 à 1966 le Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM) à été mis en place, mais cela est devenu un échec. Il a été impossible d'imaginer des mécanismes de compensation permettant de ne gêner ni l'orientation socialiste de l'Algérie, ni le libéralisme plus ou moins prononcé du Maroc et de la Tunisie. A cette époque d'ailleurs, tout s'est passé entre le trio maghrébin de base. La Libye s'est retirée du Maghreb peu après l'arrivée au pouvoir de M. Kadhafi. La Mauritanie a formellement adhéré au CPCM en mai 1975, lors de la réunion marquant sa remise en sommeil définitive. Recrutées par l'Algérie et le Maroc pour les besoins du conflit du Sahara, la Libye et la Mauritanie ont été liées à l'histoire récente de la région.

## II. L'union du Maghreb arabe l'U.M.A.

L'union du Maghreb arabe a été créée à l'issue du sommet de Marrakech au Maroc, qui s'est tenu le 17 février 1989. C'était une décision concertée des chefs d'Etat algérien, libyens, marocains, mauritaniens et tunisiens. En six mois, le Traité de l'UMA a été bâti, opérant une synthèse imparfaite entre des visions nationales contrastées. L'Algérie donnait priorité à une intégration économique complémentaire d'une intégration politique

A. Objectifs.

1. renforcer les relations fraternelles unissant les Etats membres et leurs peuples;
2. réaliser le progrès et la prospérité de leurs sociétés et défendre leurs droits;
3. participer au maintien de la paix fondée sur la justice et l'équité;
4. adopter une politique commune dans les différents domaines;
5. oeuvrer progressivement à assurer entre les Etats maghrébins la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux.

B. L'Union s'est dotée d'institutions internes lui permettant de fonctionner démocratiquement, calquées sur le modèle européen. En outre, des conventions relatives à la coopération culturelle, à la reconnaissance réciproque des permis de conduire, à la coopération juridique et judiciaire ont été signées. Un ensemble maghrébin homogène et pacifié présenterait un double intérêt géopolitique et économique. Un Maghreb uni a plus de chances de dialoguer avec l'Europe.

C. Organisation / Institutions.

1. le Conseil des chefs d'Etat ou Conseil présidentiel, avec une présidence annuelle?
2. le Conseil des ministres des Affaires étrangères;

le Conseil consultatif ou Parlement, composé de vingt membres choisis par chacune des représentations nationales. Il à été réuni deux fois en huit ans

III. Développement.

Il a été très difficile pour une génération engagée dans l'avènement de l'idée nationale de dépasser aussitôt ce cadre afin de mettre en oeuvre un concept supranational. Huit années se sont écoulées depuis la création de l'UMA. Peut-on après cette période dresser un bilan positif? La réponse est non. Le projet n'a pas répondu aux espoirs des peuples de la région. Depuis son existence très peu de projets crédibles ont vu le jour. Dans le domaine énergétique, néanmoins le gazoduc qui relie l'Italie et la Yougoslavie par la Tunisie est construit dès 1980. L'UMA a permis de relancer le projet de gazoduc vers l'Espagne via le Maroc.

Après une tentative en 1990 dans le sens de l'harmonisation, la défense et la politique extérieure sont bien vite rentrées dans le giron du domaine de souveraineté relevant de chaque Etat. Les Maghrébins ont vécu la guerre du Golfe en ordre dispersé. Et l'article 14 du Traité qui fait de toute agression contre l'un des membres une agression contre tous les autres, est resté théorique.

En 1991, le sommet de Ras Lanouf avait prévu les étapes suivantes: institution d'une zone de libre-échange avant fin 1992, union douanière avant 1995, marché commun en 2000. Celles-ci sont à peine entamées. La seule avancée est la franchise des droits de douane au profit des produits maghrébins.

Les causes ayant freiné cette ambitieuse oeuvre sont multiples. Le problème du Sahara occidental a toujours été un facteur de division et d'incompréhension. Il n'y a pas de volonté politique commune pour surmonter les contradictions et pour réduire les différences. Depuis le début des années 80 on note aussi l'absence d'une stratégie commune pour désamorcer la montée des crises de société perceptibles.

#### IV. L'avenir.

Dans le domaine agricole, la Libye, la Mauritanie et l'Algérie pourraient bénéficier du savoir-faire et de la main d'oeuvre de la Tunisie et du Maroc. Ces deux pays pourraient mettre leurs compétences dans le domaine de la pêche au service de la Libye et de la Mauritanie. Certains produits que l'Europe absorberait en moindres quantités pourraient être vendus aux pays maghrébins qui en manquent.

Mais les obstacles sont nombreux. Ils sont d'ordre naturel (l'eau et le désert), démographique, et social. L'harmonisation est très difficile dans les domaines financier, fiscal et bancaire. Les réseaux de transport ne sont pas construits dans une perspective unitaire. Il faut dire aussi que tant reste à faire, car les relations commerciales inter-maghrébines ne représentent que 3% des échanges extérieurs des pays du Maghreb. En outre, la crise algérienne et les tensions entre l'Algérie et le Maroc isolent ces pays et les privent d'une dimension régionale qui pourrait constituer un important élément de dynamisme. De même, le malaise de la Libye vis-à-vis de la Communauté internationale a coupé dans son élan le support que l'Europe latine et méditerranéenne étaient prêtes à accorder.

L'UMA peut mettre à profit le temps mort pour jeter les bases de la prospérité future en préparant les infrastructures, pour que les écarts de richesse ne se creusent entre ses membres.

Sur le plan démographique, le Maghreb uni en l'an 2000 qui sera peuplé de 200 millions d'habitants environ, sera un grand pays. Le Maghreb, ce sont également des capacités de productions immense et des richesses de sous-sol fabuleuses. En Méditerranée, il constituerait un partenaire écouté et un facteur déterminant pour la paix et la stabilité de cette région en développant une coopération de qualité, particulièrement avec la communauté européenne. Au sein du monde arabe, il constituerait certainement un exemple et apporterait

son poids politique et ses capacités pour aider la nation arabe à transcender ses divergences. Vis-à-vis de l'Afrique et du Tiers Monde en général, le Maghreb uni appuierait la revendication des peuples de l'hémisphère sud pour un ordre mondial plus juste.

Ce sont ces facteurs qui plaident pour un rapprochement et qui ont été à l'origine d'une dynamique tendant à la création de l'unité maghrébine arabe.

### **FICHE de SEANCE n° 3 : l'Islamisme**

Rédacteur : LCL Royal

- Annexes :
- annexe 1 " Coup d'arrêt en TUNISIE ",
  - annexe 2 " Dérive en ALGERIE ",
  - annexe 3 " Dangers au MAROC et en Libye ".

Après une brève introduction de la conférencière, l'étude dirigée N°3 s'est déroulée de la même façon que les précédentes. Trois officiers stagiaires ont présenté leurs exposés sur la TUNISIE, l'ALGERIE et le MAROC respectivement joints en annexe. Madame Grimaud est ensuite intervenue entre chacun d'eux pour apporter des précisions complémentaires puis elle a présenté le cas particulier de la MAURITANIE avant de conclure par une analyse globale de l'islamisme au MAGHREB.

Ce compte rendu présentera ces différentes interventions dans leur ordre chronologique.

#### 1.- Complément sur la TUNISIE.

- A propos de la période du président BOURGUIBA : ce dernier ne s'est pas réellement rendu compte avant l'année 1981 du véritable danger que représentait l'islamisme, année où le MTI a tenté d'imposer une " année blanche ", soit une année de boycott des examens dans l'éducation. De plus les attentats de l'année 1987 ayant provoqués une chute de tourisme, principale ressources de l'Etat, la réaction du président a été brutale et immédiate.
- A propos du résultat des élections de l'année 1989 : les 14% des islamistes, soit environ 300.000 votants, sont à comparer aux 3.000.000 de votants au profit du FIS en ALGERIE. La proportion reste difficilement comparable.
- Le code du statut personnel : son contenu est très lié à la personnalité du président BOURGUIBA qui a fait toutes ses études en FRANCE et dont la première femme était une française. Néanmoins son application ne s'est imposée qu'assez progressivement; et ce n'est que depuis que de nombreuses femmes sont parvenues à la magistrature qu'on peut estimer que son application est sérieuse.

En conclusion, les islamistes tunisiens sont aujourd'hui soit à l'étranger, soit en prison, et le leader Ghannouchi exilé à LONDRES envisage de créer un front de l'opposition en s'associant avec les partis laïcs.

## 2.- Complément sur l'ALGERIE.

### Retour sur l'origine de la montée islamique.

- Sous Houari BOUMEDIENE : profitant des cours du pétrole, la politique s'est orientée vers une forte distribution de pétrodollars et une dépolitisation de la population. C'est pourquoi la chute des cours en 1986 a provoqué une chute des revenus de l'ALGERIE de presque 50% et un fort mécontentement de la population sur lequel l'islamisme pourra prospérer.
- Sous le président CHADLI : c'est la politique de la démagogie qui sera appliquée, s'appuyant sur la rue pour contrer le FLN. Après la forte répression de l'automne 1988 qui a décrédibilisé l'armée, la soudaine libéralisation politique au multipartisme dans un pays qui n'y était pas préparé, a vu naître plus de 60 partis différents eux-mêmes individuellement très intolérants dans leur organisation interne.
- Au cours de ces années, spéculant sur une reprise rapide des cours du pétrole - reprise qui ne se produira pas - l'ALGERIE commet l'erreur d'emprunter à court terme. Elle a donc très vite été asphyxiée par la dette entre 86 et 94, son économie a été déséquilibrée et sa politique sociale a brusquement chuté. Dès lors la population a perdu confiance envers le gouvernement d'autant plus qu'il s'est produit une aggravation de la pauvreté déclenchant une explosion de l'islamisme.

### Pourquoi la dérive est-elle si violente ?

Plusieurs explications peuvent être apportées :

- l'absence de contrôle des naissances qui est à l'origine d'une jeunesse nombreuse, sans espoir et désœuvrée,
- la tradition de " prise du maquis " aidée par une géographie physique adaptée,
- le recrutement rémunéré du GIA qui attire de nombreux jeunes,
- un phénomène de vendetta puis une dérive " nihiliste " liés au sentiment d'avoir perdu la partie qui pousse les combattants aux pires excès.

En tout état de cause, le conflit actuel n'a plus rien de religieux, si ce n'est un prétexte.

Les questions restent posées : faut-il rester démocrate avec de tels interlocuteurs ? La communauté internationale peut-elle intervenir pour permettre un règlement des conflits ? Ne doit-elle pas, elle aussi, faire la chasse aux bases arrières des islamistes (notamment à LONDRES) ?

### 3.- Complément sur le MAROC.

-

Le roi HASSAN II a trouvé une façon très originale d'autoriser l'expression d'une tendance islamique sans la légaliser, et tout en gardant la possibilité de faire machine arrière si cela s'avérait nécessaire.

En effet l'actuel leader islamique BEN KIRANE, s'est niché dans une structure de parti non islamique depuis 1983, en une sorte de coalition qui lui a permis l'accès à la chambre des Représentants élue le 14 novembre 1997 (9 sièges sur 380).

Il existe néanmoins au MAROC une grande quantité d'associations de terrain, légalistes et réformistes. Il est donc indispensable que le pouvoir ne se désengage pas de la lutte contre la pauvreté en laissant le champ libre à ces associations qui, bien qu'elles soient aujourd'hui très divisées, pourraient un jour trouver un élément fédérateur et représenter un danger.

L'avenir est très lié à l'enjeu de la formation du nouveau gouvernement attendu pour janvier. S'il bascule à gauche, il pourrait mener les réformes sociales nécessaires à la lutte contre la pauvreté et au maintien de l'autorité de l'Etat.

-

-

### 4.- Complément sur la LIBYE.

-

Les islamistes ne présentent pas aujourd'hui de véritable danger pour le pouvoir pour les raisons suivantes :

- les maquis ne sont plus actifs et la géographie physique ne s'y prête pas,

- les mouvements sont très localisés en CYRENAIQUE, région liée à la dynastie SENOUSSIE et totalement sous contrôle.

La politique de KHADAFI reste très particulière et assez inconstante :

- il a longtemps fait la politique de l'autruche jusqu'aux moments des premiers incidents. Il les a ensuite maîtrisés,

- il a choisi de dispenser un islam très personnalisé provoquant une rupture avec les oulémas, rupture accentuée par les lois de 84 s'opposant à la " charia " : liberté du divorce, interdiction de la polygamie...

-

L'opposition interne à KHADAFI reste forte et des mouvements perdurent liés à la chute brutale du niveau de vie, - mouvements localisés à l'extérieur - qui donnent des signes d'activités assez forte mais sans présenter encore de réels dangers de renversement.

## 5.- Exposé sur la MAURITANIE.

Les mouvements islamiques en MAURITANIE présentent les caractéristiques suivantes:

- actifs depuis 1978, ils se sont principalement alimentés avec les expulsés de TUNISIE, d'ALGERIE et d'EGYPTE,

- ils s'appuient essentiellement sur les problèmes ethniques du pays ( Noirs...),

- ils connaissent un certain succès puisqu'ils agissent sur les 50% de la population qui est urbanisée et sur les bidonvilles qui se sont formés.

La réaction du gouvernement ne s'est manifestée qu'en 1994 avec des arrestations mais elles ont rapidement été suivie par des libérations : la répression a été molle et de courte durée.

De même que la Libye, ces mouvements ne représentent pas encore de réels dangers pour le pouvoir en place, mais le germe existe et pourrait se développer sur le sous-développement et la pauvreté si l'économie du pays ne progresse pas rapidement.

## 6.- CONCLUSION : Synthèse de l'islamisme au Maghreb.

-

On peut dégager les idées fortes caractérisant l'islamisme au Maghreb à travers la réponse aux trois questions ci-dessous.

Un dialogue est-il possible avec les islamistes ?

Ce dialogue est rendu difficile par la dualité qu'ils présentent et qui les rend peu fiables. En effet, lorsqu'ils se trouvent en position de faiblesse, les islamistes acceptent de rentrer dans le jeu de la modernité et de la démocratie, donnant une impression de fiabilité et de raison. Mais dès qu'ils se sentent en position de force, ils cherchent à imposer leur loi en usant de tous les moyens à leur disposition, et essentiellement la violence.

Ces deux attitudes sont érigées en tactiques et sont employées indifféremment par les mêmes personnes. Dès lors quel chef d'Etat peut prendre le risque d'intégrer de tels hommes alors qu'à tout moment ils peuvent basculer d'une attitude conciliante à celle de la violence ?

-

Existe-t-il une internationale islamique au Maghreb ?

Cette question est légitime puisqu'on constate une réelle solidarité entre islamistes de pays voisins qui s'accueillent les uns les autres lorsque se produisent des exils ou immigrations.

En fait, les mouvements islamistes sont très divisés. Il ne semble pas exister d'unité d'action ni d'élément fédérateur susceptibles de provoquer une dynamique commune. En effet la culture nationale influence fortement la forme de l'islamisme pratiqué, et cette forme reste déterminante par rapport à une quelconque forme d'islamisme international ce qui empêche toute unité. Cet islamisme est de nature violente et guerrière en ALGERIE, plutôt intellectuel et structuré en TUNISIE, lié aux traditions tribales en LIBYE, etc.

La situation en ALGERIE présente-t-elle un danger pour le MAGRHEB ou au contraire a-t-elle un effet dissuasif ?

L'avis personnel de la conférencière penche plutôt vers un effet dissuasif, d'autant plus que les médias des autres pays n'hésitent pas à montrer les méfaits de la guerre civile qui s'y déroule avec une réelle efficacité visuelle.

L'interrogation vient surtout de l'influence que pourraient avoir les islamistes algériens qui se réfugieront en LIBYE ou en MAURITANIE en cas d'échec en ALGERIE.

## ANNEXE 1

-

-

" Coup d'arrêt en TUNISIE ",

Rédacteur : LCL ROYAL B.

-

-

-

-

-

## Introduction

Entre l'Algérie dont la situation reste précaire et la Libye, la Tunisie est considérée comme une exception dans le Maghreb et apparaît comme une oasis de calme et de stabilité.

Il ne s'agit pas là d'un hasard de l'histoire mais bien le résultat d'une politique volontariste, tant pour se développer économiquement malgré des rescousses naturelles très faibles, que pour se prémunir des dangers de déstabilisation que constituent l'action des partis islamiques sur la modernisation de la société tunisienne.

### I) Approche chronologique.

#### 11. La période post-indépendance (1956-1981) : de l'interdiction à l'ouverture.

Dès l'indépendance, le nouveau président Bourguiba, " le Combattant Suprême ", tranche en séparant nettement les affaires de la cité de celles de la religion et il impose même des lois d'inspiration " occidentales " compilées dans le code du statut personnel (voir paragraphe 21).

Cette politique volontariste et moderniste heurte une partie de la population et nourrit le mécontentement des islamistes. Dès le début des années soixante - dix ils se manifestent en dénonçant " l'exil des musulmans dans leur propre pays et l'exil de leur religion dans la société tunisienne ".

Pourtant leurs idées apparaissent alors trop marginales, et la société Tunisienne bénéficie d'un niveau de vie meilleur que celui du Maroc et le tourisme, ressource essentielle du pays, favorise la diffusion du mode de pensée occidental, aussi l'influence des islamistes reste modeste.

Bourguiba commet cependant une erreur : alors que le marxisme séduit nombre d'arabe, comme beaucoup de chef d'Etat musulman, il laisse l'islamisme prospérer pour faire barrage à la gauche. Le leader islamiste Rachid Ghannouchi profite de cette ouverture et porté par le retentissement de la révolution iranienne de 79 il fonde le Mouvement du renouveau islamique qui devient rapidement le MTI : Mouvement de la Tendance Islamique. Il profite dès lors, de la crise économique de la Tunisie pour s'implanter.

#### 12. La période 81- 87 : la tentative d'émergence.

Le pouvoir réagit et en 1981, une centaine de dirigeant du MTI se voit imposer de lourdes peines de prison. Pour autant le MTI, seul grand parti islamique en Tunisie va tenter de profiter de la perte d'autorité du président Bourguiba (qui ne parvient pas à conserver une politique constante vis à vis des islamistes) pour tenter d'émerger sur le plan politique. En effet dès 1984, le mouvement bénéficie d'une certaine tolérance et d'une

ouverture du gouvernement qui va permettre la libération de ses principaux membres fondateurs. En retour, le MTI reconnaît la constitution Tunisienne et accepte le pluralisme politique.

Il s'ensuivra dans les mois qui suivent, une rapide propagation de ses idées, et un recrutement accéléré et diversifié de ses membres adhérents accompagnée d'une augmentation du niveau intellectuel de ceux-ci. Le MTI recrute en particulier dans les universités, mettant sur pied l'organisation islamiste la plus structurée des mouvements maghrébins.

Aussi, dès 1986, fort de son accroissement et de la perte d'autorité croissante du président Bourguiba vieillissant, le MTI va tenter d'accéder au pouvoir par la force de la façon suivante :

- agitations provoquées dans les universités et les lycées en juillet 86.
- réaction du président par l'arrestation du leader Rachid Ghannouchi (7 islamistes sont condamnés à mort) et par des actions policières destinées à contenir ces manifestations (la réaction policière se fait d'ailleurs avec une grande maîtrise car aucune victime n'est à déplorer).
- tentative de poursuivre l'agitation contre la personne du président lui-même avec deux attentats à la bombe à Sousse et Monastir (lieux résidentiels du président), le but poursuivi étant de déposer le président et de prendre le pouvoir.
- la prise de pouvoir se fera finalement plus rapidement mais de l'intérieur, et c'est le premier ministre Ben Ali qui profitera de la tension pour déposer Bourguiba le 7 nov. 87 et s'emparer du pouvoir. Ceci fera de facto échouer les tentatives du MTI.

### 13. La période 87- 89 : la tentative de compromis.

Au cours de ses expériences au sein des gouvernements précédents (ministre de l'intérieur, 1er ministre), le président Ben Ali a appris à connaître ses interlocuteurs. Dans son nouveau rôle, il va réussir à rétablir l'autorité de l'état car il bénéficie d'une double popularité liée :

- a l'éviction de Bourguiba, ce qui a évacué l'exaspération des Tunisiens,
- à la levée de la sentence de mort du leader islamique Ghannouchi.

En effet, il relâche avec lui 600 militants du MTI et on croit alors que le nouveau président va s'affaiblir devant les islamiques. En fait, il se ménage un temps de répit et se donne une image de marque en attendant que le MTI commette une faute.

Fort de sa nouvelle situation, le président Ben Ali va entre 88 et 89 fixer les règles de la libération contrôlée de l'opposition.

- D'une part il a libéré de nombreux militants emprisonnés et accepté la représentation du MTI, mais d'autre part il refuse de légaliser ce mouvement et annonce l'intangibilité du code de statut personnel et les droits des femmes.
- D'une part il se rend en pèlerinage à la Mecque et ouvre un " centre de recherche de science religieuse " à Kairouan et d'autre part il interdit l'utilisation de références religieuses dans la dénomination des partis.

Durant cette période pourtant, les islamistes n'améliorent pas leur image, ils se soumettent en apparence, transformant le nom de leur parti en AL-Nahdha, la renaissance (nouveau nom du MTT) dans l'espoir vain de se faire légaliser mais sans rien changer des structures ou du discours. Ils persistent à provoquer des perturbations, principalement dans le système éducatif.

Malgré tout, dans le cadre de l'ouverture du président Ben Ali, ils obtiennent leur participation aux élections d'avril 89 sur la liste des indépendants.

Pour autant, le système électoral reste très largement favorable au parti unique qui obtient plus de 79% des voix, et même si AL Nahda arrive en tête de l'opposition avec 14% des voix, il n'obtient pas de siège au parlement.

#### 14. La période 89- 97 : l'éradication.

Du résultat des élections de 89 naît une forte sensation de frustration des islamistes qui se rendent compte que la démocratisation en cours joue en leur défaveur, ils rompent la trêve et déclarent la guerre au pouvoir et choisissent secrètement une politique de violence lors de leur congrès à Sfax en mai. Le leader Ghannouchi choisit volontairement de s'exiler.

Le 9 juin, après un nouveau refus du gouvernement de légaliser le parti Al Nahdha, la situation va se détériorer, agitation dans les lycées et universités, grèves et agression contre les " mauvais musulmans " et surtout, début 91, un bureau du RCC sera attaqué par les islamistes faisant 2 morts.

A compter de ce moment là, l'affrontement devient direct et inévitable. Ben Ali a là l'occasion qu'il attendait pour recourir à la répression sans passer pour un dictateur :

- le président refuse dorénavant toute discussion avec les islamistes
- la pression militaire s'accroît dans le but d'éradiquer tout mouvement islamiste
- le peuple Tunisien, qui assiste parallèlement à la dégradation de la situation en Algérie, fait machine arrière dans son soutien aux islamistes.

L'objectif d'éradication du président sera atteint car grâce aux élections (tous les candidats devant être recommandés par 75 personnes) le gouvernement peut aisément reconstituer les réseaux des sympathisants et la plupart des militants actifs et mener son action coercitive.

La plupart des procès se déroule en été 92 et les islamistes ne trouvent guère d'écho dans les médias occidentaux quand ils dénoncèrent les tortures et le caractère sommaire de la procédure judiciaire.

NB : la situation en Algérie n'est en effet pas étrangère à l'évolution des événements en Tunisie. En effet, en Algérie, depuis 1989 le FIS est légalisé et les islamistes Tunisiens cherchent auprès de lui un soutien de leur

action. Deux cents membres actifs émigrent en Algérie, un front islamique Tunisien est créé à l'étranger (dont quelques ramifications en France : le leader sera arrêté dans le métro en 95).

## II) Les barrières contre l'Islamisme.

### 21. Législative : le code du statut personnel.

Promulgué dès l'indépendance, le 13 août 1956, ce code qui se veut une rupture d'avec la période coloniale, s'inspire néanmoins largement des lois occidentales.

La république tunisienne est la première à promulguer un code et c'est celui qui au Maghreb prend le plus de liberté avec la charia, d'où son rejet par les islamistes.

Quelques caractéristiques de ce code :

- la polygamie est interdite et condamnée,
- la répudiation est abolie,
- l'adultère n'est plus exclusivement féminin et les hommes peuvent être condamnés pour ce motif,
- le divorce par consentement mutuel est admis et peut être d'initiative féminine,
- la légalisation de l'adoption est établie (en 1958),
- les filles ont rang d'héritage et le conjoint vivant quel que soit son sexe a droit prenante dans l'héritage,
- la femme qui a des biens doit contribuer aux charges du ménage.

### 22. L'originalité de l'action gouvernementale tunisienne.

L'originalité de la réponse tunisienne au problème de l'intégrisme islamique réside dans le fait qu'elle y ait apporté une réponse globale et non sélective. Elle s'est appuyée certes sur une répression forte mais aussi et surtout elle s'est attaquée à toutes les causes sur lesquelles l'islamisme se construit, c'est à dire : la pauvreté, l'analphabétisme et le vide culturel et religieux. Le but étant alors de priver les partis islamistes de toute possibilité d'infiltrer la société.

Le gouvernement a donc axé sa politique sur les grands projets suivants :

- effort sur le développement économique et l'équipement du pays en adduction d'eau, électricité, etc,
- restauration de la religion islamique pour la remettre à sa place traditionnelle par un train de mesures comme :
  - régulariser l'emploi de mosquées,

- contrôler les imams et les associations diffusant l'enseignement du Coran,

- appels à la prière sur la télévision nationale,

- réforme de l'éducation ayant pour objet d'inculquer une approche critique parmi les enfants, les images traditionnelles et les formulations dogmatiques des principes de l'islam sont bannis des nouveaux manuels scolaires, apparition de l'histoire et de l'éducation civique,
- politique sociale de solidarité nationale qui concurrence les islamiques sur leur propre terrain.
- 

La Tunisie a atteint en 94 le plus haut revenu par habitant des pays du Maghreb, permettant aux plus pauvres de conserver l'espoir d'une amélioration possible et rapide de leur situation.

## Conclusion

Quelles évolutions possibles ? Elles se dessinent à travers l'étude des facteurs de stabilité et d'instabilité de la Tunisie d'aujourd'hui.

-

### Facteurs d'instabilité :

- la Tunisie se trouve face à un problème de chômage important (15%) susceptible de pouvoir servir de ferment à une résurgence de l'islamisme,

- Il existe encore une classe d'environ 3 millions de personne au centre du pays dont l'indice de pauvreté est très inférieur à la moyenne nationale,

c'est pourquoi le gouvernement a lancé d'une part un nouveau plan baptisé " Tunisie 2025 " destiné à s'attaquer au chômage, et d'autre part un plan de développement régional localisé sur les zones à pauvreté élevées.

### Facteurs de stabilité :

- les femmes, dont le poids économique est important (20% de la population active) et qui défendent avec force leur rôle à la fois au sein de la famille et au sein de la société.
- Une large classe moyenne (presque 60% de la population), très stabilisée et attachée aux équilibres actuels.

En Tunisie aujourd'hui, la fermeture est totale : soutenue par " l'Union Européenne " et les USA, elle apparaît comme un pôle de stabilité contre la menace islamique mais ne profite pas de cette élimination pour intégrer la tendance réformiste et légaliste, largement majoritaire. La rigidité actuelle n'a pas beaucoup de sens. Beaucoup de Tunisiens pensent que l'établissement d'une presse diversifiée et d'une véritable démocratie est la meilleure défense contre l'intégrisme dans le cas particulier de leur pays dont la population a réalisé les dangers de l'intégrisme.

A ce sujet, depuis 94, le gouvernement tente de sortir de l'unipartisme où lors des élections du 20 mars des partis de l'opposition ont pu être représentés. Mais le parti islamiste n'ayant jamais été légalisé, il a par nature été mis hors jeu et seuls des partis non islamiques se sont présentés.

C'est bien ici que se situe toute la difficulté : lutter contre l'intégrisme tout en s'ouvrant à la liberté de parti et de la presse. La question pourrait être posé en ces termes : où se trouve l'équilibre optimal entre le contrôle, et une libéralisation qui pourrait contenir la menace islamique sans interdire l'introduction d'un véritable système politique multipartite.

## ANNEXE 2

-

" Dérive en ALGERIE ",

Rédacteur: : LCL HESTIN

Des milliers de personnes - femmes, enfants démunis, personnes âgées - ont été massacrées avec une brutalité hors du commun... égorgées ou brûlées vives dans leur maison...Leurs appels au secours n'ont été entendus ni chez eux ni au-delà de leurs frontières nationales...Dans l'indifférence de la communauté internationale.

Par cet appel, 4 ONG( Amnesty int., Fédé inter des droits de l'homme, Human rights watch, reporter sans frontières) ont fait récemment le constat de la situation tragique dans laquelle se trouve l'ALGERIE.

En effet depuis 1992 on estime à au moins 120000 le nombre des victimes de ce que l'on peut appeler la seconde guerre d'algérie. Et entre juillet et octobre 97 le bilan s'élève à plus de 1500 morts.

Comment en est-on arrivé là ?

Pouvons nous analyser les causes d'un tel désastre ?

Voilà les deux questions que je me propose d'évoquer avec vous, sans avoir bien sûr la prétention d'y répondre mais simplement pour y apporter quelques éléments de réflexion glanés au fil des mes différentes lectures.

En ce qui concerne la première, comment en est-on arrivé là, je me bornerai à vous rappeler la chronologie des évènements.

Mais déjà à ce stade se pose le problème de l'origine dans le temps de la dérive islamiste. Au risque d'en surprendre quelques uns je commencerai donc cette chronologie au 7 février 1979, date de la ratification par le peuple algérien du choix de Mr CHADLI BENDJEDID à la succession de HOUARI BOUMEDIENE à la présidence de la République. Ce choix, pas celui du peuple algérien mais le mien au sujet de l'origine de la dérive islamiste est forcément discutable; je le motive cependant par trois remarques sur le règne de CHADLI qui durera jusqu'au 11 janvier 1992 :

- d'abord malheureux hasard ,son arrivée au pouvoir correspond à l'instauration de la première république islamique, en IRAN, ( 31 mars 79) et à la formidable mobilisation qu'elle a fait naître dans les pays de l'islam.

-ensuite, dès son arrivée au pouvoir il engage une politique de libéralisation économique et sociale. En rupture avec la politique socialiste d'industrialisation lourde de son prédécesseur, il va être rapidement confronté aux pesanteurs de sa bureaucratie, à l'arrêt de l'émigration et à une forte croissance démographique( la population depuis l'indépendance a presque triplé) qui vont engendrer une forte augmentation du chômage. Cette situation sera exploitée par les islamistes qui "travaillent" la société par le bas, c'est-à-dire par une implantation dans les quartiers, les campus afin d'investir le terrain du quotidien et du social pour conquérir la société civile avant de s'emparer de l'Etat qui tomberait comme un fruit mûr. Leur capacité de mobilisation et de contestation les fera apparaître le moment venu comme la forme la plus crédible de remise en cause du pouvoir .

-enfin le 19 sept. 88, le président CHADLI prononce un discours retransmis en direct par la télévision d'état, dans lequel il s'en prend à ceux parmi les dirigeants qui s'opposent ou tentent de saboter les réformes en cours ( autonomie des entreprises, privatisation de l'agriculture ) ; il dénonce l'incompétence et la corruption de la haute administration de l'Etat et du parti unique ; il s'en prend enfin aux classes moyennes, à l'émigration, au petit peuple des villes. Il s'en suit une chute brutale de sa popularité ainsi qu'un isolement au sein de la classe dirigeante. Le pouvoir s'est en quelque sorte auto - délégitimé. Après quelques mouvements sociaux, les étudiants et les jeunes en général s'attaquent aux symboles de l'état dans les principales villes d'Algérie . Le 6/10 c'est l'insurrection qui fera plus de 500 morts et l'instauration de l'état de siège.

Le 23 fev 89 une nouvelle constitution est adoptée, qui instaure le multipartisme.

Fort de sa solide implantation dans le tissu social, le F.I.S récemment créée en mars et seule opposition structurée à faire face à un pouvoir décrédibilisé, s'empare en juin de 856 municipalités sur 1541 et de 32 départements sur 48.

La guerre du Golfe renforce dans l'opinion publique le sentiment de rejet de l'Occident que les islamistes y ont fait naître en dénonçant pêle-mêle les vices qu'il a engendré comme la corruption, la laïcité, et l'émancipation des femmes et en pronant l'instauration d'une société plus juste fondée sur les lois coraniques. Elle place de plus les démocrates algériens dans une position difficile en les obligeant à se ranger aux côtés des islamistes contre l'Occident.

En Mai le FIS décrète une grève générale illimitée en protestation contre le découpage électoral pour les prochaines législatives et en JUIN le couvre-feu est instauré dans les principales villes et Ali BEENHADJ et Abassi MADANI sont arrêtés.

En nov. un commando islamiste attaque un poste militaire à Guegma

EN déc. avec 47,27% des suffrages exprimés ( et 188 sièges sur les 430 à pourvoir) le FIS sort largement en tête du premier tour des élections législatives devant le FLN et le FFS. On peut cependant noter que 50 % des algériens se sont abstenus.

Le 11 Janv. 92 au soir le chef de l'état annonce sa démission. Il avait été sommé quelques jours avant de signer le décret dissolvant l'assemblée nationale. Un H.C.E est créé pour la circonstance , dominé par la personnalité du C.E.M de l'armée Khaled Nezzar. Le processus électoral est bloqué. Mohamed Boudiaf ancien de la guerre d'indépendance appelé du Maroc où il était en exil, prend la direction de l'état.

La guerre du Golfe renforce dans l'opinion publique le sentiment de rejet de l'Occident que les islamistes y ont fait naître en dénonçant pêle-mêle les vices qu'il a engendré comme la corruption, la laïcité, et l'émancipation des femmes et en pronant l'instauration d'une société plus juste fondée sur les lois coraniques. Elle place de plus les démocrates algériens dans une position difficile en les obligeant à se ranger aux côtés des islamistes contre l'Occident.

En Mai le FIS décrète une grève générale illimitée en protestation contre le découpage électoral pour les prochaines législatives et en JUIN le couvre-feu est instauré dans les principales villes et Ali BEENHADJ et Abassi MADANI sont arrêtés.

En nov. un commando islamiste attaque un poste militaire à Guegma

EN déc. avec 47,27% des suffrages exprimés ( et 188 sièges sur les 430 à pourvoir) le FIS sort largement en tête du premier tour des élections législatives devant le FLN et le FFS. On peut cependant noter que 50 % des algériens se sont abstenus.

Le 11 Janv. 92 au soir le chef de l'état annonce sa démission. Il avait été sommé quelques jours avant de signer le décret dissolvant l'assemblée nationale. Un H.C.E est créé pour la circonstance , dominé par la personnalité du C.E.M de l'armée Khaled Nezzar. Le processus électoral est bloqué. Mohamed Boudiaf ancien de la guerre d'indépendance appelé du Maroc où il était en exil, prend la direction de l'état.

En février l'état d'urgence est instauré, 8 policiers sont assassinés

En Mars la dissolution du FIS est prononcée par la chambre administrative d'Alger

En juin 92 Boudiaf est assassiné par un membre de sa garde. Le pays est alors dirigé par le Haut comité de l'état qui mène une politique de répression anti-islamiste systématique. Les leaders du FIS ,MADANI et BENHADJ sont condamnés à des peines de prison et les éléments les plus radicaux de la mouvance islamiste constitués en Groupes Islamiques Armés répliquent par le terrorisme

En aout c'est l'attentat de l'aéroport d'Alger qui fait 9 morts et de dizaines de blessés

Puis à partir de sept. 93 les islamistes s'attaquent aux français et enjoignent par un ultimatum aux étrangers de quitter l'Algérie.

En janv. 94 Liamine Zéroual , alors ministre de la défense, est désigné comme président par intérim; il mène d'abord une stratégie de compromis avec les islamistes emprisonnés afin de faire cesser la violence et en sept. ceux ci sont placés en résidence surveillée. Entre temps, les premiers groupes d'autodéfense anti-intégristes ont vu le jour, d'abord en Kabylie puis dans la région de Boufarik où les commando des GIA ne s'aventurent plus.

Mais en oct.lors d'une allocution télévisée le président fait le constat de l'échec du dialogue avec le FIS, et affirme sa détermination à anéantir les terroristes islamistes. Il annonce la tenue d'élection présidentielles avant la fin de l'année95.

En nov. une campagne de représailles contre les maquis islamistes fait plusieurs centaines de victimes.

En Janvier 95 les leaders de l'opposition signent une " plateforme pour une solution politique et pacifique à la crise algérienne

A partir de 94 -95, les tenants de l'intégrisme ultraradical lancèrent de véritables actions de guerre. Les groupes armés du GIA contrôlèrent des régions entières, s'emparèrent de villages et de petites villes et en chassèrent les forces de l'ordre.

Puis l'armée, la gendarmerie secondées par des groupes d'auto défense rétablirent peu à peu la situation.

Dans une seconde phase, les assassinat furent ciblés sur les intellectuels (écrivains, artistes, chanteurs,journalistes), des syndicalistes, des militants démocrates ou des femmes émancipées

Puis vinrent les attentats à la voiture piégée contre des lieux emblématiques. Mais la population ne bascula pas dans leur camp. Au contraire, elle manifesta son rejet de la violence en participant massivement aux élections présidentielles de novembre 95 (75%) pourtant boycotté par le FLN, le FIS et le FFS..

Dès lors les nouveaux leaders des GIA( Zouabri et ses successeurs) se mirent à frapper là où les électeurs avait le plus voté pour le FIS, d'une part pour punir cette population qu'ils accusaient de trahison et d'autre part parce qu'à ces endroits les milices d'auto-défense étaient pratiquement inexistantes.

Cela déboucha sur ces innombrables boucheries sur lesquelles je ne reviendrai pas. Les négociations que le pouvoir, à plusieurs reprises, mènera avec le FIS, en particulier avec les leaders plus modérés de l' AIS avec qui une trêve sera même obtenue ne feront qu'ancrer les plus durs dans l'obsession de la trahison et relancer une vague de tueries qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui.

Les tentatives de contrôle de l'état par les islamistes ne sont pas propres à l'Algérie. On peut observer une évolution comparable dans le monde arabe et hors du monde arabe. Alors pourquoi, en Algérie la crise est-elle si profonde, si longue et si violente ?

Il n'est pas question pour moi d'être exhaustif au moins pour deux raisons :

-vraisemblablement on pourrait en discuter pendant des heures sans aboutir car si la solution était simple on n'en serait pas là.

-Mais surtout je n'ai pas les connaissances suffisantes pour analyser un tel problème. Aussi je compte beaucoup sur vous, madame, pour nous apporter des éléments supplémentaires.

Il me semble cependant que cette dérive islamiste propre à l'Algérie est le résultat de carences politiques doublées de problèmes économiques dont l'islamisme, dans un premier temps, a su profiter, avant de se faire déborder par son aile extrémiste aux méthodes terroristes;

Sur le plan politique, il existe une rupture fondamentale entre Boumédiène et Chadli

Le premier, leader charismatique, a maintenu chez les algériens un sentiment profond de fierté nationale et d'appartenance à un pays qui durant les années 70 exerce une grande influence au sein du Maghreb, du monde arabe mais aussi au sein des pays non alignés et des producteurs de pétrole. Cette forte identité nationale est maintenue par le sentiment de poursuivre la lutte politique avec l'occident entamée avec la guerre d'indépendance. Le pouvoir dispose d'une légitimité qui n'est pas contestée par une population en attente passive vis-à-vis de l'état.

Chadli n'a pas le charisme de son prédécesseur. Pour des raisons économiques il s'efforce de réduire les antagonismes que celui-ci a entretenus avec l'Occident, la France et le Maroc. Mais l'adoption de ce profil bas a pour conséquence de réveiller les masses urbaines et les classes moyennes algériennes de leur apathie politique : en effet, on peut rompre avec l'unanimité sans passer pour un traître au profit de l'ancien colonisateur puisque le gouvernement lui-même traite avec celui-ci. Dès lors la légitimité du pouvoir est affaiblie. La crise de 88 et sa répression violente contribue à le fragiliser d'avantage et au fur et à mesure que son emprise se dégrade il laisse de l'espace pour un discours social à caractère religieux, l'islamisation par le bas. La guerre du golfe est le révélateur de cette perte de légitimité du pouvoir et de la fin de l'apathie de la population: sous la pression populaire insufflée par les islamistes, le gouvernement algérien sera obligé de se ranger dans le camp pro-irakien.

L'instauration du multipartisme dans une société sans tradition démocratique, infiltrée et endoctrinée par des islamistes qui occupait le terrain social et en l'absence d'opposition laïque structurée face à un pouvoir discrédité fut vraisemblablement une grossière erreur politique. Les dates sont là pour le prouver : fév. 89 nouvelle constitution, mars 89 : création du FIS, sept. 89 : reconnaissance officielle du FIS, et juin 90 : raz de marée de celui-ci aux élections locales.

Enfin le manque de constance dans l'attitude adoptée face aux islamistes a certainement retardé la prise de conscience du danger de la part de la population. Comment aurait-elle pu s'y retrouver alors que d'un gouvernement à l'autre on passait de la répression à la négociation et que les mêmes dirigeants passaient du compromis à l'intransigence pure et dure.

La crise de 88 révèle au grand jour l'ampleur des difficultés que connaît alors l'Algérie : alors que la nomenclature est discréditée, l'économie ne se porte pas bien;

Les finances sont obérées par des engagements inconsidérés et la chute des cours du pétrole

le marché de l'emploi est submergé par une jeunesse toujours plus nombreuse qui s'entasse dans des cités délabrées

Le tout est aggravé par les premières rumeurs de clientélisme et de corruption

Ce sont des conditions idéales pour que l'islamisme s'empare du champ social en quadrillant les populations grâce à des organisations caritatives et en y déployant son prosélytisme.

Dès lors les bases d'une crise longue et profonde étaient jetées. Elle est parvenue à une extrême violence par une sorte de fuite en avant dans les deux camps : le pouvoir et les islamistes.

Le pouvoir est affaibli par des divisions de clans : très schématiquement il y a des dialoguistes et des éradicateurs ; mais même au sein de ces clans les positions ne sont pas nettement tranchées au plus haut niveau de l'état ; Liamine Zéroual, le président actuel, qui conduirait les dialoguistes n'a pas été directement impliqué dans les récentes négociations avec l' AIS, avec qui les contacts auraient été noués sous l'impulsion du chef d'état-major, le général LAMARI qui lui serait le chef de file des éradicateurs...

Le pouvoir algérien n'a pas su apporter de réponse à la "stratégie" des islamistes qui consiste à surgir du sein de la population pour massacrer au hasard et aveuglément. Répondant parfois à la violence par la violence, il a aussi fait preuve de passivité dans certains cas et laisser se multiplier, sans les encadrer, des groupes d'auto-défense souvent efficaces certes mais incontrôlables.

Les islamistes se sont radicalisés. Des bandes rivales s'entre-tuent. GIA et AIS sont nés d'un désaccord entre les militants du MIA créée en 82 et ralliés au FIS en 89. Ils recrutent parmi les anciens d'afghanistan rompus aux méthodes terroristes. Le but politique final du FIS est l'instauration d'un état islamique. Abassi MADANI, le soit disant modéré dirigeant du FIS déclarait en 96 : "nous sommes prêts à sacrifier les deux tiers de la population pour permettre au tiers restant qu'il réussisse sur la voie de DIEU". Le but du GIA c'est de créer un vaste mouvement d'insécurité et de panique pour provoquer une explosion sociale. L' AIS moins fanatique que le GIA n'en reste pas moins le bras armé du FIS. IL existe de plus des groupes dissidents les "révoltés contre dieu" qui insultent le prophète au moment d'égorger leur victimes.

La religion apparaît de plus en plus comme un prétexte à des tueries entre deux ennemis mutuellement infiltrés où bandes rivales se déchirent, milieux militaires s'opposent entre eux et vendettas claniques et familiales se superposent aux luttes politiques.

En conclusion, j'aimerais avoir votre sentiment, pour vous permettre éventuellement de lancer le débat, sur la question suivante :

La communauté internationale doit-elle intervenir en Algérie pour tenter de mettre fin aux massacres?

### ANNEXE 3

-

" Dangers au MAROC et en Libye " .

Rédacteur : C.F de ZELICOURT

## LA SITUATION AU MAROC

-

Il est difficile d'évaluer le poids exact du mouvement islamiste au Maroc car il s'est développé dans la clandestinité. Cependant il est néanmoins probable que pendant cette dernière décennie son audience se soit relativement accrue.

Il semble particulièrement implanté dans les régions prolétariennes (bidonvilles de Casablanca, Rabat, Fès et Tanger) et parmi les catégories sociales inquiètes pour leur avenir (petite bourgeoisie).

En dépit de sa place dans le domaine politique et social il n'a cependant pas réussi à s'imposer vis à vis des autres forces d'opposition et de contestation.

Pourquoi? C'est à cette interrogation que je me propose de répondre en évoquant les points suivants:

- Développement des principaux mouvements islamistes
- Stratégie du pouvoir pour lutter contre ce danger
- La nouvelle menace

### 1.- Le développement des principaux mouvements islamistes

Les prémices du mouvement islamiste au Maroc remontent à la création dans le début des années 70 du mouvement " Chabiba al islamiya " (jeunesse islamique) qui a entretenu pendant les premières années des rapports paisibles avec le pouvoir, ce dernier s'étant même appuyé sur lui pour lutter contre l'opposition de gauche.

Bien qu'il ait eu recours à la violence, la confrontation ne débutera qu'au début des années 80 après la condamnation de son leader (Abdel Karim Moutii) qui sera suivie de la dissolution du mouvement et d'une sévère répression.

Après quelques mutations il opta pour l'appellation " Réforme et renouveau ", cherchant ainsi à sortir de la clandestinité et à obtenir un statut légal qui lui sera toujours refusé.

Un autre mouvement mérite d'être cité; le groupe " justice et bienfaisance " fondé dans les années 70 par le cheick Yassine. S'opposant violemment au pouvoir il se transformera en changeant d'appellation à plusieurs reprises. Depuis 1989 il réprovoque l'assassinat politique et s'oppose à la violence armée mais son leader n'en critique pas moins sévèrement les élites, ce qui a entraîné la dissolution du mouvement en 1990.

Le cheick Yassine a été emprisonné à plusieurs reprises et a passé trois années en internement psychiatrique.

## 2.- La stratégie du pouvoir

Conséquence de la révolution iranienne et de la guerre en Afghanistan, l'islam se radicalise à la fin des années 70 tout en se développant dans le milieu étudiant.

Le pouvoir marocain décide alors de procéder à une assimilation positive du " réveil islamiste " en appliquant une politique de contrôle et de restructuration dans les domaines politique, administratif, religieux et éducatif.

### 2.1.- Domaines religieux et éducatif

Il s'est agi de :

- Récupérer le mouvement islamiste grâce à:
  - la création d'une université d'été du réveil islamiste
  - l'autorisation aux associations islamistes de publier journaux et revues
  - l'organisation de conférences et de manifestations culturelles auxquelles sont conviés les activistes.

(Cette politique a permis de mieux évaluer les potentialités du mouvement islamiste)

- Faire preuve de fermeté par:

- l'interdiction de construire de nouvelles mosquées sans autorisation spéciale
- la fermeture des mosquées en dehors des heures des prières
- l'unification du prêche du vendredi
- l'obligation pour les imams de détenir des diplômes délivrés dans les universités d'Etat

## 2.1.- Domaine juridique

La constitution mêle habilement les prérogatives temporelles du Sultan et son statut de Commandeur des croyants. Ce référent religieux est une des principales sources de légitimation du pouvoir du roi, alors que la désacralisation des pouvoirs publics est une des revendications essentielles de forces d'opposition et des mouvements islamistes.

Sans revenir sur l'essentiel certaines revendications ont été satisfaites, notamment:

- l'engagement de respecter les droits de l'homme définis dans les conventions internationales
- la création d'un conseil constitutionnel

## 2.3.- Domaines administratif et politique

Elargissement de la base sociale du pouvoir

- arrivée de jeunes diplômés de grandes écoles qui ne doivent leur ascension qu'à leur seul mérite

Après les coups d'Etat de 1971, 1972 et le soulèvement armé de 1973, un dialogue s'est instauré avec l'opposition qui s'est concrétisé par des élections et des référendums, notamment celui de 1992.

La scène politique a alors été occupée par une opposition diversifiée. Le parti Isticlal s'est engagé ouvertement dans la défense de la religion en s'attachant à résoudre les contradictions entre le droit islamique (la Charia) et la pensée juridique libérale marginalisant ainsi naturellement les islamistes.

### 3.- Une nouvelle menace

Dès le début des années 60, le pouvoir marocain a cherché tout à la fois à marginaliser et à récupérer les Oulémas, " Docteurs en droit de l'islam ", chargés de vérifier la conformité et de promulguer les textes et les décrets .Ils se sont vus dépossédés de ces fonctions reprises par le pouvoir et ont été intégrés dans l'administration.

Bien que déssaisis de leurs prérogatives historiques, ils n'ont cependant pas ménagé leur soutien au pouvoir et cherché à lui assurer l'adhésion populaire.

Depuis le début des années 90 la critique s'est fait jour au coeur même de l'institution officielle des Oulémas visant directement le pouvoir.

Trois " fatwa " ont été prononcées par des membres de cette institution

- Guerre du Golfe ( contre l'envoi des soldats marocains)
- Conférence de Madrid (les peuples musulmans n'ont pas été consultés et n'ont pas donné mandat à leur gouvernant pour prendre des décisions à la conférence de paix israélo-arabe
- Prêche du vendredi (opposition au prêche unifié et soutien des imams sanctionnés)

La voie médiane adoptée par le pouvoir marocain qui repose sur une ouverture concertée et une fermeté calculée a permis jusqu'à présent d'accompagner la montée de l'islam sans crise majeure.

Le mouvement islamiste n'a pas été en mesure de se forger un espace idéologique propre car l'islam est étroitement intégré au pouvoir. Par ailleurs la capacité du mouvement national à assurer le rôle d'une opposition efficace contribue à freiner l'expansion de l'islam.

### LA SITUATION EN LIBYE

Contrairement au Maroc qui donne le sentiment de maîtriser le développement de l'islamisme, la situation en Libye est bien différente car l'islamisme semble se radicaliser et le pouvoir accentue la répression.

Après avoir rappelé les événements qui ont ponctué la montée de l'islamisme, nous chercherons les raisons de cette radicalisation.

## 1.- Quelques repères historiques

### 1.1- Sous Idriss 1er

Deux événements significatifs marquent déjà l'émergence des islamistes.

1962: Le boom pétrolier entraîne une hausse des prix, des revendications salariales et donc une grève qui sera sévèrement réprimée. Cette attitude du pouvoir fera l'objet de nombreuses critiques des Frères Musulmans.

1967: Lors de la guerre des six jours, les mosquées sous l'influence du Caire appellent à la guerre sainte. Les foules descendent dans les rues et s'en prennent aux occidentaux et aux juifs qui vont fuir par milliers.

### 1.2.- Sous Kadhafi

Années 70

Durant les premières années qui suivent sa prise du pouvoir, Kadhafi procède à une réislamisation du droit positif et par ailleurs prend des positions révolutionnaires sur l'islam:

- Défense du rôle de la femme (garde personnelle)
- Création d'un corps de religieuses révolutionnaires (modèle des religieuses chrétiennes)
- Combat contre la polygamie

Ces positions vont susciter l'émergence d'une opposition constituée de religieux privés de leur influence et de traditionalistes hostiles au modernisme religieux du régime. Cette opposition ne trouvera toutefois pas de relais au sein de la population qui bénéficie des retombées de la manne pétrolière. Kadhafi est encore en mesure d'acheter le consensus politique.

Années 80, 90

1984: Manifestations d'étudiants sévèrement réprimées

1987: 7 membres d'un groupe islamiste sont pendus à Benghazi

1988: 3000 islamistes sont emprisonnés au terme d'un affrontement armé dans différentes localités de la Cyrénaïque. Plusieurs d'entre eux sont exécutés sommairement sans procès.

1989: Le colonel invite son peuple à procéder à l'élimination physique des " athées "

" O musulman si tu rencontres un athée du parti islamique ou des Frères Musulmans ton devoir est de l'éliminer sur le champ. Si tu n'en es pas capable tu dois alors en informer ceux qui le sont ".

1990: Renforcement de l'encadrement des mosquées par des imams sélectionnés venus d'Egypte et réouverture des écoles de formation et de contrôle des prédicateurs.

1994: Adoption de la " Charia " comme fondement du droit libyen pour contrecarrer la montée de l'islamisme

1995: Troubles liés à l'infiltration d'extrémistes islamistes en provenance d'Egypte et du Soudan dans les principales villes de Cyrénaïque.

- Affrontements sanglants avec les troupes d'élite à Benghazi

- Assassinat d'un colonel des services de sécurité

- Combat à la roquette au sud de Tripoli

Le pouvoir réagit en :

- Arrêtant des centaines d'islamistes

- Renforçant le contrôle des mosquées

- Expulsant quelques milliers de travailleurs égyptiens et soudanais

## 2.- Analyse de cette radicalisation

Le projet politique de Kadhafi, la dérive autoritaire du régime, ses prises de position révolutionnaires et l'ambiguïté entretenue dans ses propos, sont autant de raisons qui expliquent en partie la radicalisation de l'islamisme en Libye.

## 2.1.- Ce qui oppose Kadhafi aux islamistes

- En 1969 Kadhafi renverse le roi Idriss monarque musulman, ancien chef de file de la confrérie des Senoussi dont le berceau, la Cyrénaïque, est aussi celui des islamistes. C'est historiquement le point de départ de ses différents avec les islamistes.

- Depuis l'assassinat de Nasser en 1954, attribué à tort ou à raison aux Frères Musulmans, Kadhafi montre de sérieuses réticences vis à vis de ce mouvement et dénonce l'islamisme politique.

- Le grand projet politique de Kadhafi est l'unification arabe. A la différence des islamistes il considère qu'elle doit s'opérer en considérant les arabes en tant que tels (référence ethnique) et non en tant que musulmans (référence religieuse).

- L'audace et la hardiesse de ses exégèses alliées à son réformisme provocateur constituent un terrain de contentieux avec ses opposants. Il sera qualifié d' " apostat " par les institutions de l'islam orthodoxe (Saoudiennes) et suscitera la colère des fondamentalistes.

## 2.2.- Kadhafi mène une politique ambiguë

- Il s'oppose à l'existence d'un gouvernement théocratique car selon lui le chef de l'Etat se fondant sur une base religieuse ne peut pas être critiqué.

Cependant bien que n'utilisant pas ce référent religieux il n'en tolère pas moins aucune critique.

En 1990 il s'exprime à ce sujet en disant: " Je ne suis responsable devant aucun de vous, car celui qui a fait la révolution sans l'aide de personne détient une légitimité qui lui confère tous les droits et personne ne peut lui ôter. Nous auteurs de la révolution, nous ne sommes responsables que devant notre conscience.

- Tout en s'opposant au développement de l'islamisme en Libye, il s'en sert comme vecteur au service de sa politique étrangère, il crée ainsi:

en 1972: L'association missionnaire " Da'wa islamiya " dont l'action a abouti notamment à la rupture des relations diplomatiques du Tchad du Niger et du Mali avec Israël .

en 1977: La radio du saint Coran à destination de l'Europe et de l'Afrique.

en 1982: La création d'un conseil mondial de la Da'wa islamique calqué sur la ligue islamique saoudienne.

Par ailleurs Kadhafi après avoir soutenu le développement de l'extrémisme religieux et du terrorisme, soudanais notamment, est désormais la victime de l'incendie qu'il a contribué à allumer. Il doit faire face à l'opposition du puissant mouvement des Frères Musulmans soutenus par son homologue égyptien et par la confrérie Sénoussie.

- La " Jamahirisation " qui avait pour objet de rendre la démocratie au peuple en s'affranchissant des partis a abouti à l'effet inverse. La dictature du guide de la révolution ne ménage aucun espace de liberté à l'opposition et favorise ainsi les coups d'Etat qui semblent les derniers recours possibles pour faire basculer le régime.

Les islamistes en Libye sont aujourd'hui la seule force d'opposition dotée d'un ancrage populaire mesurable mais ils sont aussi les principales cibles de la répression. S'ils ne semblent pas encore en mesure de mobiliser suffisamment, ils sont cependant très fermement implantés en Cyrénaïque où ils bénéficient d'un soutien actif.

Malgré le contrôle du pouvoir sur la population et l'autoritarisme dont il fait preuve en ne tolérant aucune forme d'opposition, on peut craindre néanmoins que la radicalisation de l'islamisme ne présente à court terme un réel danger pour le pouvoir.

## FICHE de SEANCE n°4

Rédacteur: LCL Duquenoÿ

Le Maghreb et le monde

Le Sahara occidental

Commentaires pendant l'exposé

Dans le conflit qui oppose les Marocains aux Sarahouis, chaque parti se réfère à l'article de la charte des Nations Unies qui l'arrange ; les Marocains invoquent le principe d'intégrité territoriale alors que les Sarahouis mettent en avant le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Au sujet des intérêts algériens dans ce conflit : il faut comprendre la "pulsion napoléonienne" (c'est une expression d'un dirigeant algérien) qui habitait Boumediène ; il voulait que son pays devienne une puissance régionale ; pour cela l'Algérie devait obtenir un débouché sur l'Océan Atlantique (le Maroc possède un accès à la Méditerranée et à l'Atlantique, la Tunisie est aux confins des deux bassins de la Méditerranée) ; l'Algérie ne

voulait pas seulement limiter la puissance du Maroc, mais avait un véritable projet géopolitique ; les marocains, qui à l'époque dénonçaient ce projet, avaient donc raison.

## Compléments sur le référendum

L'accord de Madrid de 1975 donnait l'administration du Sahara occidental au Maroc (et à la Mauritanie) et non la souveraineté. Aujourd'hui, le Maroc réclame un droit de propriété incontestable et reconnu par la communauté internationale.

Le référendum a été imposé au roi du Maroc, notamment par l'Algérie, la France, les Etats Unis et l'OUA et l'ONU. Le roi souhaite cependant lui-même ce référendum pour laisser à son fils une situation saine.

Un des problèmes à résoudre pour l'organisation du référendum est l'établissement de la liste des votants. De nombreux sarahouis ont quitté le pays à différentes époques. Faut-il ou non les faire voter ? Jusqu'où étendre la liste ? En tout état de cause, les leaders sarahouis ont intérêt à ce que cette liste soit la plus courte possible, pour assurer leur influence sur la plus grosse proportion.

Le résultat de ce référendum est encore incertain et peut réserver d'énormes surprises, à cause de la versatilité des sarahouis, qui changent d'idée très rapidement au gré des influences diverses.

Si le Maroc gagnait (maintien d'un Sahara occidental sous la coupe de Rabat), il est vraisemblable qu'une migration importante aurait lieu vers cette région qui connaît une bonne dynamique. Les Sarahouis hostiles à une intégration marocaine auront alors le choix soit de rester à Tindouf, mais les Algériens n'y tiennent pas, soit d'aller en Mauritanie (avec un risque non négligeable de déséquilibre), aux canaries, à Cuba...

Selon des informations récentes, le référendum aurait lieu le 8 décembre 1998.

## La sécurité des pays du Maghreb

### Commentaires pendant l'exposé

Au sujet de la Tunisie : la Tunisie a fait le choix de limiter au maximum ses dépenses de défense en demandant à la France et aux Etats Unis d'assurer sa protection. Cette politique ne repose sur aucun accord formellement écrit mais sur des assurances échangées entre chefs d'état et données publiquement à intervalles réguliers.

Au sujet de la Mauritanie : c'est en vertu d'accord de défense que les Jaguars français sont intervenus contre le front Polissario.

### Compléments

La sécurité extérieure du Maghreb ne se joue finalement qu'entre ces cinq pays eux-mêmes. Il reste cependant improbable qu'il y ait un conflit entre des pays du Maghreb, ou alors celui-ci resterait à un niveau de faible intensité. La principale source de "chikayas" reste le problème des bornages. Un accord a pu tout de même être trouvé entre la Tunisie et la Libye qui se disputaient un gisement pétrolier, après une décision de la Cour internationale de La Haye en faveur de la Libye.

Le traité de l'UMA prévoit tout de même qu'une "agression contre l'un serait une agression contre tous". Cet article avait été rajouté à la demande de la Libye qui se sentait vulnérable vis à vis des Américains. Cette solidarité écrite est peu voyante.

A l'extérieur, outre le problème entre les USA et la Libye, subsistait le problème entre la Tunisie et Israël depuis l'attaque israélienne des installations de l'OLP à Tunis. Un règlement est actuellement sur la bonne voie.

## L'ancrage du Maghreb à l'Europe

## Commentaires pendant l'exposé

Au sujet des budgets : la disparition à terme des droits de douane va sensiblement diminuer les recettes des états, qui devront trouver d'autres voies de financement (TVA...)

Au sujet de la Libye : les Libyens n'ont pas été invités à la Conférence de Barcelonne, ni à Malte bien que les autres pays du Maghreb l'ait demandé. Tant que la responsabilité de la Libye sera en jeu dans les attentats de Lockerbie et du DC10 d'UTA, aucune participation aux travaux ne sera acceptée par l'Union européenne. Il en résulte une difficulté à venir pour intégrer la Libye en cours de route.

Au sujet du financement des restructurations : l'Union européenne donne actuellement la somme très importante de 2 milliards de dollars par an, répartis entre les 12 Etats faisant partie du Partenariat euro-méditerranéen; pour obtenir ces crédits, il faut concevoir des projets et les faire valider la commission de Bruxelles ; si en fin d'année, les crédits alloués à un des pays n'ont pas été entièrement distribués (à cause de projets "insuffisants"), les sommes restantes sont redistribuées aux autres pays qui ont encore des projets valables ; l'année suivante voit sans doute alors un réajustement pour équilibrer les allocations de crédit ; l'Union européenne fournit en plus une aide technique pour aider les Etats à piloter les réformes sans faire trop d'erreurs ; il résulte de tout cela que les maghébins se sentent très contrôlés.

## Compléments sur les problèmes agricoles

L'Union européenne possède une forte agriculture. Cependant la mondialisation la force à passer des accord d'ouverture des frontières avec de nombreux pays (Amérique du Sud, Afrique, Afrique du Sud) qui viennent concurrencer notre propre production. L'Union européenne se trouve alors tiraillée entre deux actions : ouvrir ses frontières au titre de la coopération internationale (comme "bonne action") et protéger nos agriculteurs en sauvegardant nos secteurs de production. Sur l'attitude à adopter, l'Europe est divisée : les pays du sud de l'Europe, qui ont un secteur agricole important, donnent la priorité à la production européenne ; au contraire les pays du nord de l'Europe, comme le Danemark par exemple, ne voit aucun intérêt à défendre l'agriculture européenne.

Une des conséquences primordiales de l'augmentation des surfaces cultivées dans les pays du Maghreb est le problème de l'eau. Il s'agit de définir quelle part des quantités disponibles on peut accorder à l'agriculture, en conservant une suffisante pour l'industrie, et cela sans mettre à mal les réserves. Des recherches pour rationaliser la consommation (nouveaux principes d'irrigation, etc.) sont en cours. L'eau devient maintenant source de conflit, comme on le voit actuellement entre la Turquie, qui veut établir des barage en amont de ses fleuves, et la Syrie qui deviendrait alors à sa merci. De même l'eau est à l'origine de problème entre Israéliens et Palestiniens.

### ANNEXE 1

## **Exposé " le Sahara occidental "**

(CDT VANDERSIPPE)

### I.- INTRODUCTION.

Le conflit du Sahara occidental est un conflit complexe qui n'a pas encore trouvé d'aboutissement. Il est d'origine véritablement géopolitique dans la mesure où il oppose des Etats pour des questions de revendications territoriales. Le plan adopté sera le suivant : une fois le conflit rapidement resitué dans ses contextes géographique et historique, nous en détaillerons les principales étapes. Un étude géopolitique sera ensuite menée avant de terminer par un essai de prospective.

## II.- CADRES GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.

Le Sahara occidental est une région désertique de 256 000 km<sup>2</sup> (contre 447 000 pour le Maroc et 1,03 million pour la Mauritanie). Sa population était, avant le conflit, clairsemée et principalement sahraouie nomade. Il est difficile d'en connaître l'étendue car le dernier recensement, espagnol, date de 1973. Une estimation raisonnable la situerait entre 100 et 150 000 alors que le Front Polisario l'évalue à 300 000 (contre 25 millions pour le Maroc et 2,5 millions pour la Mauritanie).

Il présente des richesses minières (Phosphate, Uranium, Fer, Cuivre et Zinc) dont l'exploitation ne s'avère cependant guère rentable.

Il est sous le contrôle du Sultan du Maroc jusqu'en 1884, année où il devient une colonie espagnole. Vers 1970, le Maroc et la Mauritanie revendiquent tous deux sa possession. En 1973 apparaît un nouvel acteur : le Front Polisario qui rassemble la population sahraouie et se livre à une guérilla contre le colonisateur espagnol. Cette situation amène à trois conflits.

## III.- LES CONFLITS.

- **ESPAGNE / MAROC + MAURITANIE.**

Afin d'obtenir le retrait des espagnols, Hassan II organise en 1975 une marche verte qui réunit 300 000 marocains le long de la frontière saharienne. Cette démonstration de détermination, lancée à un moment bien choisi (effondrement de l'empire colonial portugais et difficultés intérieures espagnoles) aboutit à la signature par les trois acteurs du traité de Madrid en novembre 75. Par ce traité, le Maroc récupère environ 2/3 des territoires du Sahara occidental (contre 1/3 à la Mauritanie) et obtient surtout la quasi-totalité des ressources minières.

Le Front Polisario dénonce ces accords et poursuit contre le Maroc et la Mauritanie la guérilla commencée contre l'Espagne. De plus, il s'auto-proclame représentant de "la république arabe démocratique indépendante du Sahara" (RASD) qu'il crée à cette occasion.

- **MAURITANIE / POLISARIO**

Fin 1975, la Mauritanie se trouve donc engagée dans un conflit qui la prend au dépourvu. Administrer le Sud du Rio del Oro et faire face à la guérilla du Front Polisario menée à l'intérieur de ses propres

frontières s'avère difficile. Les sahraouis, soutenus par l'Algérie et la Libye, cherchent à étrangler économiquement et à déstabiliser le régime en place. Ces objectifs sont atteints en 1978.

Les raids contre les centres d'extraction et le train d'acheminement du minerai de fer, la chute des cours des minerais, un regain de sécheresse rendent, en 1978, la Mauritanie incapable de soutenir l'effort de guerre malgré le renflouement en pétrodollars des pays arabes conservateurs désireux de limiter l'influence algérienne.

De plus, le prestige de Moktar Ould Daddah, au pouvoir depuis 1957, commence sérieusement à se détériorer sous l'effets des contestations issues des :

- jeunes progressistes qui déplorent les conséquences de la politique de réunification : brouille avec l'Algérie, rapprochement avec les Etats arabes conservateurs et retour d'influence de la France, sacrifice des réformes, retour de la droite,
- milieux d'affaires qui s'alarment du marasme économique et de l'aventurisme social,
- technocrates et militaires qui s'inquiètent de la présence de troupes marocaines sur le sol mauritanien (en vertu d'une alliance).

Par suite, un coup d'état militaire a lieu le 10 juillet 1978. Le Polisario décide unilatéralement un cessez le feu pour encourager le nouveau régime à changer de politique. Ce dernier adopte, dans un premier temps, une attitude sibylline destinée à ne pas contrarier le Maroc et tente de trouver un compromis dont ne veulent ni le Maroc, ni le Front Polisario.

L'état désastreux de la situation économique conjugué à des troubles ethniques internes amène le régime mauritanien à signer, le 06 août 1979, un accord avec le Polisario et à évacuer le sud du Rio Del Oro, aussitôt réoccupé par le Maroc.

## • **MAROC/ POLISARIO**

Largement épaulée par l'Algérie et la Libye, le Front Polisario mène entre 1976 et 1982 une guérilla efficace contre le Maroc. La riposte vient sous forme de murs destinés à cloisonner le terrain et à réduire ainsi l'efficacité de la guérilla. L'érection d'un premier mur en 1979 délimitant "le pays utile" s'étant révélé militairement efficace, quatre autres "murs de sécurité" seront construits à partir de mai 84. Le dispositif atteindra finalement une longueur totale de 700 km.

La protection offerte par ces murs favorise la colonisation marocaine du Sahara occidental au détriment d'une grande partie de la population autochtone qui doit chercher refuge dans des camps situés en Algérie (notamment dans la région de TINDHOUF). Cependant, de violents affrontements ont lieu en 1984 et 1987, créant de lourdes pertes de part et d'autre. Un plan de paix, proposé en 1988 par le secrétaire général de l'ONU et accepté par les belligérants, amène à un cessez le feu conclu en 1991. Cependant, la fin du conflit armé ne règle pas le sort du Sahara occidental.

Dès 1983, l'évolution de la position libyenne qui refuse une reconnaissance d'Etat au Sahara occidental et la normalisation des rapports maroco-algériens (rencontre au sommet Hassan II / Chadli) isolent le Front Polisario qui refuse d'assister au 19ème sommet de l'OUA. Ce dernier adopte à cette occasion une résolution qui se limite à inviter les protagonistes à engager des négociations directes pour parvenir à un cessez le feu mais ne fait aucune allusion à la RASD et n'apporte pas de précision sur le retrait des troupes et de l'administration marocaines.

Le Polisario cherche la négociation directe alors que le Maroc se borne à préconiser l'organisation d'un référendum. Initialement prévu pour être organisé avant le 31 décembre 1983, celui-ci n'aura pas lieu à cause des intransigeances des deux parties sur les modes de scrutin et les listes électorales (le Maroc veut faire participer l'armée et l'administration marocaine sur place alors que le Polisario n'accepte que les seuls votes sahraouis).

Le Polisario poursuit alors son activisme diplomatique international. Soutenu par l'Algérie et le Nigeria, il profite du 20ème sommet de l'OUA en 1983 pour se faire reconnaître par cette organisation comme le représentant de la République arabe démocratique indépendante du Sahara (RASD). Cette " république en exil " qui administre les camps de réfugiés de Tindouf n'est pas reconnue par les USA, l'URSS et la France. Toutefois, l'implication de l'ONU en 1986 se traduit par 3 résolutions adoptées entre 1990 et 1993 qui ne font que repousser les échéances fixées pour l'organisation du référendum (de janvier 1992 à décembre 1993) qui n'aura pas lieu. De guerre lasse, elle procède en 1996 à la réduction de la MINURSO (Mission des nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental). Essayons maintenant, au travers d'un essai de géopolitique, de discerner les raisons de cet enlisement.

#### IV.- UN PEU DE GEOPOLITIQUE.

Pour la Mauritanie, Moktar Ould Daddah réclamait le rattachement des provinces espagnoles du Sahara pour des motifs de continuité géographique et de solidarité ethnique des tribus nomades réparties de part et d'autre de la frontière. Pour le Maroc, durant l'ère précoloniale, la région était sous contrôle du sultan du Maroc d'où des droits historiques justifiant l'annexion marocaine de l'ensemble de l'Ouest saharien. Pour le Front Polisario enfin, les années d'occupation espagnole ont forgé une identité spécifique et commune à l'ensemble des populations du Sahara occidental et elles doivent pouvoir décider de leur sort.

Nous sommes donc bien en face d'un problème de rivalité territoriale dans lequel chacun des protagonistes peut justifier de la justesse de ses vues. En effet, deux conceptions également recevables par l'ONU s'affrontent : d'une part les " droits historiques " issus du passé invoqués par le Maroc et, d'autre part, la continuité territoriale du peuple sahraoui et l'identité spécifique issue de la colonisation espagnole mises en avant par le Front Polisario et la Mauritanie. En résumé, c'est l'intégrité territoriale face au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le conflit du Sahara occidental est donc bien d'origine géopolitique. Cependant, les choses ont peu à peu basculé dans le champ politico-diplomatique. L'absence de règlement de ce conflit peut en effet s'expliquer par le fait que les parties en présence tirent avantage de la situation actuelle.

- **LES INTERETS MAROCAINS.**

Dans les années 70, Hassan II doit faire face à des grèves ouvrières et estudiantines, à la baisse du cours des matières premières et même à un attentat militaire contre sa personne. Le conflit du Sahara lui apparaît alors comme un facteur de réunification du royaume. En resserrant par ce biais l'identité nationale autour du trône, il évacue les tensions internes. De plus, le maintien du conflit lui permet de :

- occuper les Forces Armées Royales en leur donnant une mission importante et les tenir ainsi éloignées de la politique intérieure,
- prétexter l'importance de ce dossier pour différer les réformes démocratiques et juguler l'opposition,
- justifier les efforts d'investissement (routes, hôtels touristiques,...) consacrés au développement du Sud au détriment du Nord,
- éviter que la conscience politique aiguisée des Sahraouis ralliés, quoique détachés des dérives du Polisario, ne pose des problèmes de politique intérieure.

- **LES INTERETS SAHRAOUI.**

Le Front Polisario ne doit son existence internationale qu'au seul fait d'être l'un des deux protagonistes directs du conflit. La fin du conflit (par voie de référendum) se solderait vraisemblablement par sa défaite et signifierait sa disparition.

- **LES INTERETS ALGERIENS.**

L'occupation du Sahara occidental par le Maroc est une carte diplomatique importante que l'Algérie abat au sein de la communauté internationale à chaque fois qu'elle ressent la nécessité de limiter la puissance régionale du Maroc. De plus, sentant bien que le Maroc a toutes les chances de remporter haut la main un référendum, elle s'efforce de retarder cette échéance, synonyme d'humiliation pour son armée. Pour terminer, en se tenant dans l'ombre, elle évite de prendre partie.

Les intérêts des diverses parties prenantes permettent d'expliquer l'enlisement actuel du conflit. Cependant, d'autres éléments, plus récents, laissent à penser qu'un déblocage serait finalement plus avantageux que le statu quo.

#### V.- PERSPECTIVE DE DEBLOCAGE.

Vu du Front Polisario, l'enlisement du conflit a provoqué un désintérêt international. Les aides humanitaires internationales commencent à se raréfier et la famine menace dans les camps de réfugiés. La réduction de la MINURSO, précédemment évoquée, constitue une illustration de la perte de crédit international du Front Polisario.

Vu du Maroc qui cherche à se poser comme le premier de la classe vis à vis de l'Union européenne, le conflit saharien est une épine dans le pied. En effet, respect des droits de l'homme et stabilité sont requises pour éviter la mise au ban des nations démocratiques et attirer les investisseurs. De plus, le retour sur les investissements consentis dans le Sud ne pourra se faire que si la situation y est suffisamment saine pour attirer les touristes. A cela s'ajoute le fait que Hassan II veut libérer son successeur de ce problème complexe.

Vu de l'Algérie, celle-ci est actuellement confrontée à des problèmes intérieurs suffisamment importants pour désirer la stabilité régionale et ainsi éviter de lutter sur deux fronts. La solution réside peut-être dans la réforme constitutionnelle entreprise par Hassan II.

La réforme constitutionnelle ou la régionalisation comme solution.

Afin de donner une image plus démocratique de son régime, Hassan II a entrepris une réforme constitutionnelle visant à doter le Maroc d'un système bi-caméral dans lequel l'une des deux chambres serait constituée d'élus du peuple. De plus, s'inspirant du modèle allemand, il envisage de donner aux régions une autonomie qui permettrait de conserver leurs identités. Il rallierait ainsi les faveurs des sahraouis et obtiendrait ainsi la victoire éclatante dont il a besoin pour rattacher définitivement le Sahara occidental au Maroc.

Les incertitudes qui demeurent ont trait à la réaction de l'Algérie, au comportement des sahraouis dont on a dit précédemment qu'ils avaient une grande conscience politique mais surtout à la contestation intérieure. S'agissant de ce dernier point, si l'opposition politique pourrait déstabiliser Hassan II, le sujet le plus préoccupant n'en reste pas moins la reconversion de l'armée.

## VI.- CONCLUSION.

Des signes laissent à penser que le conflit du Sahara occidental devrait trouver un épilogue politico-diplomatique relativement rapide. En tout état de cause, la viabilité d'un Etat sahraoui indépendant mais pauvre nous ramène au cas de la Mauritanie. Quelle peut être l'autonomie politique d'un Etat qui n'a pas d'autonomie financière?

## ANNEXE 2

### **Exposé " la sécurité extérieure des Etats du Maghreb "**

## **INTRODUCTION :**

Parler de la sécurité extérieure des Etats du Maghreb peut sembler fort peu à propos tant les tensions qui agitent la région semblent venir de l'intérieur.

Pourtant, alors que l'histoire, la géographie, la culture et la religion devraient être des facteurs fédérateurs de cet ensemble, il apparaît que c'est la politique du chacun pour soi qui prévaut. Le Sahara qui borde tous les pays du Maghreb est devenu un enjeu stratégique et économique de sorte que depuis la fin de la colonisation il est le théâtre d'affrontements périodiques souvent violents.

A ce triste jeu, le Maghreb a dépensé une grosse partie de la manne pétrolière et n'a pas réussi à bâtir un ensemble unifié et cohérent.

Même si ça n'est plus une priorité absolue compte tenu des difficultés intérieures, la sécurité extérieure des états du Maghreb reste une préoccupation majeure car la méfiance est synonyme de prudence et que les tensions ne sont qu'apaisées mais n'ont en aucun cas été éradiquées.

Nous verrons donc successivement comment des états que tout semble réunir ne parviennent pas à s'entendre, quels sont les moyens qu'ils consacrent à leur défense et quelles sont les perspectives d'avenir en matière de sécurité extérieure.

## **DE L'UNITARISME A L'IRREDENTISME**

### **Les facteurs d'unitarisme**

Le Maghreb est un ensemble géographique cohérent. Pour les arabes, il est une île entourée par la mer et le désert. Aucun des pays du Maghreb ne possède de frontières naturelles mais c'est le Sahara qui en délimite les extrémités.

Le Maghreb possède une même culture arabo-berbère. Il ne fait pas de doute que la conquête arabe à eu des effets durables d'unification sur le double plan de la langue et de la religion. Là se trouve l'élément fondamental des tendances unitaristes. Le Maghreb a été entièrement ou presque (la Libye n'a été que partiellement colonisée par la France) colonisé par la France. C'est un élément important quant aux mentalités.

La même religion unit les pays du Maghreb. La population est musulmane à près de 99%. De plus le peuple maghrébin est massivement sunnite et malékite. Cette unité de rites a incontestablement façonné une partie des mentalités.

La langue arabe est commune à tous les pays.

Une même histoire depuis la fin de la seconde guerre mondiale unissait le Maghreb. D'ailleurs tout au long des années de guerre, la solidarité maghrébine se manifestera.

Mais en réalité, même si l'unité maghrébine est inscrite dans 3 constitutions, les problèmes internes vont prendre le pas et éloigner les perspectives communes.

### **Les tendances à l'irrédentisme**

Si les tendances à l'unité maghrébine existent, elles sont contrebalancées par des tendances à la fois nationales et parochiales parfois même irrédentistes. Mais ce n'est pas un phénomène propre à la période contemporaine.

L'unité maghrébine découle de quatre éléments fondamentaux :

- les élites ont été formées de façon différente en fonction du pays. Même si le colonisateur a été le même, il en résulte des différences flagrantes de mentalités ;
- le second élément fût le respect des frontières laissées par les Turcs dans le nord du Maghreb avec en revanche un découpage typiquement colonial dans le sud et au Sahara. De graves problèmes découlent directement de ces frontières tracées au cordeau bien que l'Algérie ait obtenu le principe du gel des frontières léguées par le colonisateur. C'est le cas entre la Libye et le Tchad, au Sahara occidental, entre l'Algérie et la Tunisie (borne 233) et entre l'Algérie et le Maroc (Tindouf) avec en 1963 la 1<sup>ère</sup> guerre algéro-marocaine.
- les régimes politiques sont très différents et procèdent même d'une telle hétérogénéité qu'il est presque illusoire de vouloir les faire coopérer. Cela va de la dictature à la démocratie tiède en passant par le totalitarisme. En réalité le seul facteur d'unification du Maghreb reste aujourd'hui l'Islam.
- la conquête des sources d'énergie constitue le 4<sup>ème</sup> élément s'opposant à l'unité du Maghreb. C'est parce que les frontières n'ont jamais été véritablement arrêtées qu'on a vu croître les tensions entre Etats après les indépendances.

### L'Enjeu Saharien

Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Sahara n'a pas fait l'objet d'une territorialisation dans le cadre d'un Etat politique.

La délimitation du Sahara a été faite par les militaires français ou a fait l'objet d'accords avec les espagnols pour le Sahara espagnol et les italiens pour la Libye.

La plus grande partie du Sahara central a été rattachée à l'Algérie car on comptait bien tirer profit du commerce transsaharien mais ce fût une déception.

La découverte d'hydrocarbures au Sahara central et de gisements de phosphates dans le Sahara espagnol modifie les rapports entre puissances coloniales. La France tente même de faire du Sahara une entité distincte de l'Algérie en 1957.

### Les conflits après les indépendances

La sécurité extérieure des Etats est d'abord une protection vis à vis des pays du Maghreb entre eux. Jusqu'aux indépendances, les rivalités étaient contenues puisque le colonisateur étant le même, il n'y avait pas de réel problème de souveraineté. A partir de 1956, et surtout après 1962, le Sahara ayant prouvé son intérêt économique, le désert est devenu un enjeu de puissance. Ont éclaté alors divers conflits qui sont encore loin d'être réglés.

### Entre le Maroc et l'Algérie :

Les revendications marocaines portent sur la région de Tindouf et de Béchar qui donne lieu à la "guerre des sables" juste après l'indépendance algérienne. Les frontières ne sont toujours pas bornées et l'accord de Rabat de 1972, ratifié aussitôt par l'Algérie, ne l'a été qu'en 1989 par le Maroc.

### Entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie :

Entre ces trois pays, l'enjeu est la délimitation des frontières dans le Sahara. L'Algérie considère la Mauritanie comme sa "13<sup>ème</sup> Willaya" jusqu'en 1974. A ce moment là, la faible Mauritanie se tourne vers le Maroc jusqu'à ce que le problème de la souveraineté du Sahara espagnol se pose.

Le Maroc, quant à lui considère que le Sahara espagnol lui appartient en totalité et que la Mauritanie n'a pas à en réclamer une partie. Il existe même une mouvance marocaine qui estime que la Mauritanie appartient au Maroc puisque historiquement l'autorité de la monarchie chérifienne s'exerçait jusqu'à Gao. La Mauritanie est finalement reconnue par le Maroc à la fin des années 60 mais la rivalité à propos du Sahara occidental la pousse une nouvelle fois à se placer sous la protection de l'Algérie. En 1974, le Maroc signe avec la Mauritanie un accord secret de partage de la région avec exploitation commune de certaines mines.

Le 14 novembre 1975 est signé l'accord de Madrid (à l'issue de la marche verte) qui partage le Sahara espagnol entre la Mauritanie et le Maroc. L'accord est aussitôt contesté et la Mauritanie baisse les bras devant la pression marocaine. En 1976, la partie mauritanienne du Sahara occidental est occupée par les forces marocaines. Le Polisario attaque systématiquement les positions marocaines et l'armée royale est contrainte à se replier très au nord de ses conquêtes initiales. Un mur est construit, il est encore aujourd'hui gardé par près de 60 000 militaires.

### 1.3.3 Les différends frontaliers entre l'Algérie et la Tunisie

:

Ce n'est que depuis 1983 que les frontières entre l'Algérie, la Tunisie, le Niger, le Mali et la Mauritanie sont consacrées par des accords de délimitation et de bornage. La Tunisie a obtenu une très légère rectification de sa frontière qui lui permet d'exploiter le gisement pétrolier d'El-Borma.

### 1.3.4 Les turbulences de la Libye

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1969, le colonel Kadhafi gouverne la Libye. Il est probablement l'un des seuls à croire au "grand Maghreb" même si c'est à son profit.

En fait toute la politique étrangère de Kadhafi est dictée par une lutte obstinée contre l'Etat d'Israël. Donc il apporte son soutien à ceux qui luttent contre Israël et combat sans merci ceux qui soutiennent l'Etat Ebreu.

Dès sont arrivés au pouvoir, il chasse les anglo-saxons des bases qu'ils avaient en Libye. Ensuite, il essaie de se tourner vers ses voisins de l'Est. Toutes ses tentatives d'union avec les pays du Maghreb échouent. Il ne lui reste donc qu'à se tourner vers le Maghreb. Mais il a de nombreux différends avec ses voisins.

Avec l'Algérie, il existe un différend frontalier depuis 1956. Un traité avait été signé entre la France et la Libye mais le bornage n'a pas été fait entre Ghat et Ghadamés. Kadhafi, à peine arrivé au pouvoir, a fait modifier les cartes de la Libye.

Avec le Tchad, les forces libyennes ont envahi la bande d'Aouzou en 1973 en considérant que cette bande de 125 km de profondeur était depuis toujours propriété de la Libye. Sans reprendre la chronologie des interventions françaises au Tchad depuis le début des années 80, la situation semble s'être stabilisée depuis 1994 date à laquelle, le tribunal international de la Haye a affirmé la souveraineté tchadienne sur la bande d'Aouzou.

Avec le Maroc, la Libye, au nom de son anticolonialisme a aidé le front Polisario dans sa lutte contre les forces marocaines mais comme en même temps Kadhafi était favorable à l'unification du Maghreb, il n'a reconnu la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) qu'en 1980 alors qu'elle s'était proclamée en 1976.

## **LE COUT DE LA SECURITE DES ETATS**

Nous allons maintenant voir pour chaque pays quelle part de son budget il consacre à la défense . Ces chiffres sont à chaque fois à rapprocher de la population et du PIB par habitant.

La première chose que l'on peut dire c'est que les dépenses militaires diminuent dans les pays du Maghreb et que l'effort est plutôt fait au profit de la sécurité intérieure des Etats.

Cependant les nombreux conflits qui ont suivi les indépendances ont coûté énormément d'argent aux différents pays qui aurait pourtant eu intérêt à investir les revenus du pétrole dans la modernisation des Etats plutôt qu'à se livrer bataille. A titre d'exemple, la guerre du Polisario aurait coûté près de 3 milliards de dollars au Maroc.

Les chiffres qui sont donnés ici sont tirés de "L'année Stratégique" édition 1997.



## ALGERIE

PIB : 48,1 Milliards \$

PIB par habitant : 1570 \$

Population : 29,2 millions

### Effectifs militaires:

**Armée de terre : 105 000**

**Marine : 6 700**

**Armée de l'air : 10 000**

**Total défense : 121 700**

**(+ 150 000 réservistes)**

### DEFENSE :

En % du PIB : 2,95%

Dépenses (millions de \$) : 1360

## TUNISIE

PIB : 15 873 Millions \$

PIB par habitant : 1803 \$

Population : 8,9 millions

### Effectifs militaires:

**Armée de terre : 27 000**

**Marine : 5 000**

**Armée de l'air : 3 500**

**Total défense : 35 500**

### DEFENSE :

En % du PIB : 1,42%

Dépenses (millions de \$) : 231



Au total, les pays du Maghreb dépensent pour leur sécurité extérieure plus de 4 milliards de dollars, soit près de 4,5% de leur PIB en moyenne, pour un PIB par habitant de 1000 dollars en moyenne ( 23900 \$ en France).

Les pays du Maghreb dépensent de moins en moins pour leur sécurité extérieure et les reports de crédits se font essentiellement au profit des forces de sécurité intérieures c'est à dire la police et la gendarmerie.

Cependant, l'effort de défense reste relativement important alors que rien ne semble menacer les pays du Maghreb. C'est qu'il y a tout autant une méfiance récurrente des voisins et un besoin impérieux de maintenir le calme dans les forces armées.

## **LES PERSPECTIVES POUR LA SECURITE EXTERIEURE DES ETATS DU MAGHREB**

Aucune menace extérieure ne pèse réellement sur les Etats du Magreb. La véritable menace vient de l'intérieur avec une lutte contre l'intégrisme islamique dans laquelle sont engagés tous les pays de la région.

### **L'Algérie**

Plus que jamais l'Algérie apparait comme le centre de gravité du Maghreb et ses convulsions affectent tous ses voisins. Cependant, il reste encore bien des pommes de discorde qui ne manqueront pas de créer des problèmes lorsque le terrorisme islamique aura été vaincu. Notamment avec le Maroc, le soutien d'alger au Polisario correspond à un besoin stratégique de débouchés sur l'Atlantique pour pouvoir exporter le minerais extrait des zones frontalières avec le Maroc.

### **Le Maroc**

Le Maroc semble se satisfaire du statu quo que la présence de l'ONU au Sahara occidental assure. Le mur de 2000 km qui entoure la zone sous contrôle marocain semble efficace. Tant que le délicat problème du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui ne sera pas à l'ordre du jour, il y a peu de chance que le conflit reprenne. D'autre part, le Maroc cherche à se rapprocher de l'Union Européenne ce qui le fait passer , aux yeux de ses voisins pour un pro-occidental à surveiller de près. Le Maroc sait qu'il a besoin de surmonter des retards importants et que seule l'Europe peut lui aider à entrer dans le XXIème siècle.

### **La Tunisie**

La Tunisie est en équilibre parfois instable. Elle fait figure de bon élève du Maghreb mais elle reste extrêmement liée aux revenus du tourisme et aux aides de l'Europe. Tout déséquilibre en la matière pourrait faire basculer la situation à tout moment. De plus, elle se méfie toujours des foudres de son turbulent voisin la Libye.

### La Mauritanie

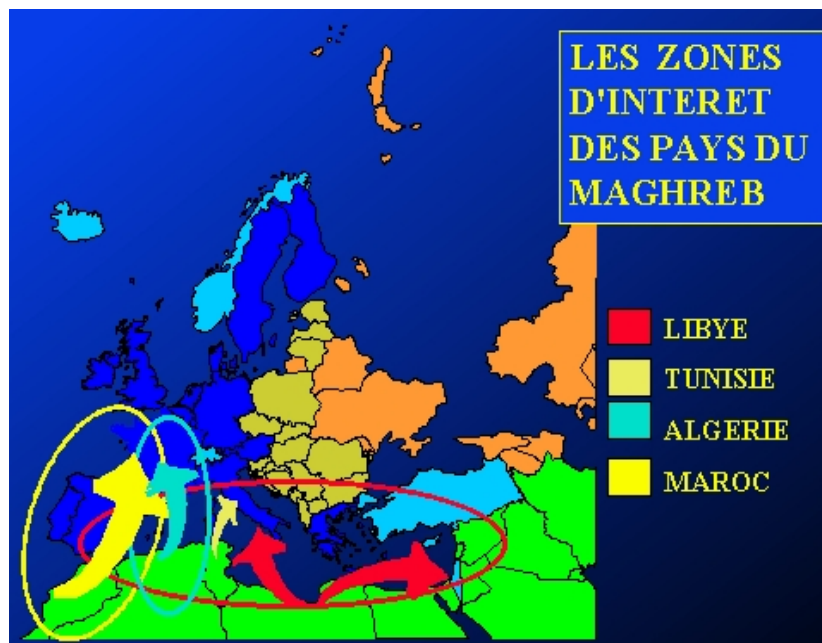
La Mauritanie quant à elle, reste suspendue aux aides divers et elle mène une politique extérieure au plus offrant. Sa grossière erreur à soutenir l'Irak lors de la guerre du golfe ne lui laisse plus le choix d'avoir une politique de défense autonome. Elle est à la remorque d'un maghreb qui la tolère mais ne l'intègre pas totalement.

### La Libye

Enfin reste la Libye, étranglée par l'embargo américain qui affaiblit la population. Kadhafi est un des rares leaders à n'avoir presque jamais changé d'attitude mais son pays en paie rudement les conséquences.

Il semble avoir cessé ses revendications territoriales sur le Sahara et n'apporte plus le soutien qu'il accordait naguère aux terroristes qui frappaient l'occident.

### Les zones d'intérêt des pays du Maghreb



Ce schéma représente les sphères d'influence auxquelles essaient de rattacher les différents partenaires maghrébins. Il est clair que l'union européenne est très attractive et qu'à des degrés divers, les pays tentent de s'en attirer les bonnes grâces. C'est toujours la Libye qui voue une haine coriace à Israël qui constitue la première menace de la rive sud de la Méditerranée.

### CONCLUSION :

Nous voyons donc que tout devrait concourir à l'unité du Maghreb. Cependant depuis les indépendances il a été impossible de bâtir un ensemble politique paisible et cohérent. Au contraire, les états se sont déchirés dès leur liberté retrouvée. Ils ont ainsi englouti des sommes d'argent énormes pour financer des armées importantes, lourdement armées et pour mener des combats violents pour la domination du désert. Traditionnellement ouvert sur la Méditerranée, le Maghreb s'est tourné vers son désert, cette mer de sable qui lui donne son caractère, son identité et surtout sa richesse.

Aujourd'hui, la sécurité extérieure n'est plus la priorité car la montée du terrorisme intégriste a recentré la lutte sur le cœur des états. Ce sont les forces de maintien de l'ordre qui font l'objet des priorités mais les forces armées restent un sujet de préoccupation des dirigeants car la méfiance est inscrite dans le comportement des pays du Maghreb et que personne n'oublie de ce côté là de la Méditerranée ce vieux proverbe arabe : " Tu baiseras la main que tu n'auras pas su couper ".

## ANNEXE 3

### **Exposé " L'ancrage du maghreb à l'Europe "**

(LCL DUQUENOÏ)

#### **PARTENARIAT EUROPE-MAGHREB**

#### **Introduction**

Dans ce titre, on peut imaginer le Maghreb comme une cargaison que l'on fixe solidement dans la cale de l'Europe, pour le mener où l'on veut sans problème. Pour ma part j'ai pris ce sujet plutôt sous le titre de " l'amarrage du Maghreb à l'Europe " pour y voir l'accrochage du Maghreb baloté par la tempête de la mondialisation de l'économie à une Europe consciente de ses responsabilités.

En plagiant le Roi Hassan II du Maroc, peut-on dire que le Maghreb " est un arbre dont la sève est africaine mais dont le feuillage palpite au vent de l'Europe " ?

Pour répondre à cette question, nous verrons rapidement les " racines " de la relation Europe/Maghreb avant de décrire les buts et les différents volets de cette coopération. Enfin un rapide passage en revue des cinq pays sous cet angle.

#### **Les racines et le cadre**

Il s'agit de relations de voisinage.

#### **Les racines**

##### **géographie**

La mer Méditerranée est la voie de communication naturelle entre l'Europe et le Maghreb.

La proximité entre les deux communautés est illustrée par le détroit de Gibraltar (7 NM), et plus encore par le pied que les Espagnols ont sur le continent avec les villes de CEUTA (" céouta ") et MELILLA (" melilia ")

##### **histoire**

La Méditerranée a depuis toujours (Antiquité) été le bassin initial du développement du monde occidental, qui a toujours regardé de l'autre côté.

La période colonialiste est l'une des pages d'histoire écrites en commun.

La francophonie est encore maintenant pour trois des cinq pays du Maghreb un motif de compréhension. La France joue donc au Maghreb un rôle spécifique au nom de l'Europe.

Une communauté maghrébine nombreuse est présente en Europe. Cela renforce l'intérêt que l'Europe doit avoir pour le Maghreb et réciproquement.

## **Cadre**

La démocratie que les Européens cherchent à promouvoir apportera stabilité politique et progrès économique.

## **but**

Il s'agit avant tout d'éviter les tensions qui seraient dues à un écart de développement trop important entre les deux rives de la Méditerranée.

Le PNB moyen par habitant des pays du Maghreb n'atteint pas 8% de celui des pays européens. Même si la population du Maghreb ne représente que le cinquième environ de celle de l'Union Européenne, il y a une source importante de tensions.

## **contexte**

Cette recherche d'un développement plus harmonieux s'inscrit obligatoirement dans le cadre de la mondialisation de l'économie à laquelle nul pays ne peut se soustraire.

L'Europe souhaite voir la création d'un pôle régional européen, une zone d'influence qui s'étendrait vers les pays d'Europe de l'Est sur la Méditerranée. Les Américains avec l'Aléna et le Mercosur ainsi que les Japonais en Extrême-Orient font pareil.

Cette coopération s'inscrit au milieu de très nombreuses organisations (convention de Yaoundé puis de Lomé pour la Mauritanie par exemple) ou projets internationaux (" un pont sur la méditerranée " de Jacques Chirac)

## **principes fondamentaux**

Cet espace doit reposer sur des principes fondamentaux acceptés par tous. Il s'agit en priorité du respect des droits de l'Homme, d'une certaine conception de la démocratie et de l'acceptation de l'économie de marché.

## **Les différents volets**

### **Volet politique**

Le dialogue est tout d'abord axé sur la sécurité et le désarmement, avec une vision élargie à tout le pourtour de la Méditerranée. Mais la situation au Moyen-Orient ne permet pas d'avancer globalement dans ce domaine. Comme nous l'avons vu le Président tunisien a exprimé sa volonté d'organiser en Tunisie une conférence sur la sécurité (sur le modèle de la CSCE).

Le Parlement européen met également une pression forte pour une plus grande démocratie et pour un respect des droits de l'Homme. Nous l'avons vu pour la Tunisie et le Maroc. L'Europe s'est réservée la possibilité d'effectuer des contrôles et de décider d'éventuelles sanctions, qui sont fatalement mal ressenties.

### **Volet social**

Entre pays à intérêts, modes de vie et cultures différents, il faut imaginer des solutions originales.

## **l'énergie**

Le partenariat énergétique est le dossier le plus avancé. On assiste à une dépendance croissante de l'UE dans ce domaine et des investissements très importants sont réalisés par les pays européens (sur 250 G\$ prévus sur 15 ans)

pour les PSEM "pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée", 115 iront au Maghreb dont près de la moitié pour l'Algérie. Déjà deux gazoducs ont été réalisés.

### les flux migratoires

Le chômage, déjà élevé au Maghreb, risque d'augmenter encore avec la restructuration en cours. Comment limiter les flux migratoires alors qu'une éventuelle fermeture des frontières s'oppose au principe de libre circulation ?

### l'endettement

Le niveau d'endettement pénalise lourdement les économies. Un bon départ passe par un afflux de capitaux et une renégotiation de la dette.

### Volet économique

L'échéance fixée en 2010 pour l'ouverture totale des frontières est trop rapide aux yeux du Maghreb.

Une vaste Zone de Libre Echange permettra aux produits européens d'entrer en concurrence avec les produits locaux. Cette ZLE sera propice aux investissements étrangers.

Ce processus inéluctable s'inscrit dans le cadre d'une compétition bientôt mondiale.

### Difficultés

#### économiques

Il est difficile d'appréhender à l'avance les bénéfices de cette ouverture qui ne seront visibles qu'à long terme. Entre temps il faudra "survivre" aux restructurations sévères, sous l'oeil critique des fonctionnaires européens (pour obtenir une aide il faut montrer le niveau exact où l'on se trouve).

Au niveau de l'Europe, un partenariat avec des pays fortement agricoles ne peut qu'avoir des conséquences sur la PAC.

#### politiques

Il est délicat d'imposer abruptement la conception européenne de l'individu et de la société face à des pays marqués par une religion différente.

De plus l'inefficacité de l'U.M.A. ne permet pas aux pays du Maghreb de parler d'une seule voix face à l'U.E.

### Les cinq pays

#### La Libye

La Libye est encore victime de son activité pro-terrorisme. Elle est associée tout de même au processus de Barcelone

#### La Tunisie

La Tunisie a toujours été très déterminée pour devenir associée de la C.E.E. Elle a été le premier pays signataire d'accords, très attirée par la perspective d'un marché immense.

Le cadre économique est maintenant connu, avec une croissance continue mais insuffisante, peu de ressources naturelles et un secteur textile dominant mais fragile.

Le plan d'adaptation est prévu sur 12 ans, pour éviter un choc trop violent, pour limiter le coût social. L'Etat assume sa part en développant les infrastructures nécessaires (transports, télécommunications, formation) mais rencontre et rencontrera de grandes difficultés de financement.

Les Tunisiens s'estiment "dans l'état du Portugal il y a 14 ans", ce qui est plein d'espoir.

### **L'Algérie**

L'U.E. a recherché des accords malgré les désordres internes, en tablant sur des réformes à venir, pour ne pas marginaliser l'Algérie.

L'U.E. n'oublie pas le formidable potentiel gazier algérien.

### **Le Maroc**

Le Maroc est tout aussi déterminé que la Tunisie.

La nécessité d'effectuer des réformes structurelles, conseillées par la Banque mondiale, est bien acceptée à l'intérieur du pays.

On en est actuellement aux actions préalables, qui concerne la recherche d'accords dans le domaine social, la mise en place de la libéralisation de l'économie pour attirer les capitaux et l'amorce des privatisations.

La mise à niveau elle même reste à faire.

### **La Mauritanie**

La Mauritanie a participé à la Conférence de Barcelone avec un statut spécial.

Elle est membre d'autres conventions (Yaoundé, Lomé).

### **Conclusion**

L'amarrage du Maghreb est indispensable pour un développement harmonieux de la région, difficile à cause des difficultés économiques de part et d'autre de la Méditerranée et pour l'instant mené en ordre dispersé notamment en raison des difficultés des cinq pays maghrébins à parler d'une seule voix.

## **MEMOIRE sur le MAGHREB**

# PLAN

1.- Compte rendu de l'étude dirigée

Synthèse générale

2.- Fiche de séance n°1

3.- Fiche de séance n°2

4.- Fiche de séance n°3

5.- Fiche de séance n°4

6.-Plans

7.-Annexes des fiches de séances

8.- Bibliographie

**ANNEXES**  
de la  
fiche de séance n°1

# ANNEXES

de la  
fiche de séance n°2

**ANNEXES**  
de la  
fiche de séance n°3



**ANNEXES**  
de la  
fiche de séance n°4



# BIBLIOGRAPHIE